



SOMMAIRE

Annuaire 2020 - 23^{ème} édition

Editorial : Jean Jacques PECH	3
Informations et adresses utiles	6
Comité directeur du CoReg Auvergne – Rhône-Alpes	7
Comité directeur, trombinoscope	8 à 10

COMMISSION RÉGIONALE DE FORMATION

Commission formation : Claude LENOBLE	12
Les délégués départementaux à la formation	13
Calendrier des formations	14
Délégué club à la formation	15
Pourquoi une formation de dirigeant ?	16

COMMISSION JEUNESSE

Commission jeunesse : Jacques VIEL	17
Liste des écoles de cyclotourisme et responsables départementaux jeunes	18 et 19
Définition d'une école de cyclotourisme	19
Récompenses au challenge national des écoles de cyclotourisme	20
Concours national d'éducation routière	21

COMMISSION VTT

Commission VTT : Michel PLAS	24
Les bases VTT	25

COMMISSION SÉCURITÉ, SPORTS ET SANTÉ

Commission sécurité, sports et santé : Paul REY	28
Délégués départementaux sécurité au sein du CoReg Auvergne – Rhône-Alpes	29
L'accidentologie à la fin du 3 ^{ème} trimestre 2019 - Orientations Coreg ARA 2020	30 et 31
Le trophée sécurité	32

COMMISSION TOURISME

Commission tourisme : Daniel DIONNET	36
Vélos Routes et Voies Vertes en Auvergne - Rhône-Alpes, le label « Territoire Vélo »	37

COMMISSION FÉMININE

Commission féminine : Nicole OUILLON	38
Responsables commission féminine des CoDep	39

CHALLENGE ET RÈGLEMENT

Challenge du Comité Régional : Bernard DENIS - Yvon POUGET	40
Règlement du brevet de randonneur du Comité Régional - Danièle GUILLEMOT	41

RANDONNÉES ET ÉVÉNEMENTS

Randonnées permanentes : Définition	44
Randonnées permanentes à label national passant à l'étranger	45
Randonnées permanentes à label national à travers la France	46 à 49
Randonnées permanentes sans label	50 à 53
Amicales et confréries de cyclotourisme en Auvergne - Rhône-Alpes	54
Les CoDep et les clubs en Auvergne - Rhône-Alpes	56 à 112
Calendrier des manifestations	114 à 173

PUBLI-RÉDACTIONNELS

Organisation des randonnées	42 et 43
Les panneaux routiers	113
Les règles à vélo	172
Répertoire des annonceurs	176



Bonjour à toutes et tous,

Lorsque vous ouvrirez cet annuaire 2020, ce sera, pour moi, ma dernière année en tant que président du comité régional Auvergne – Rhône-Alpes de Cyclotourisme. J'en ai décidé ainsi et souhaite désormais redevenir cyclotouriste « de base ».

J'avais débuté mon éditorial de l'an dernier en mentionnant une baisse d'effectif tant pour notre fédération que pour notre comité régional. Si, en 2019, notre fédération enregistre encore une diminution, elle est moindre que ces dernières années et se situe aux alentours de moins 450 licenciés. Par contre, et c'est tant mieux, au niveau régional, nous enregistrons une augmentation, certes faible mais réelle. En contrepartie, nous avons perdu beaucoup plus de clubs que les années précédentes et n'en avons pas eu beaucoup de nouveaux qui se sont affiliés à notre fédération.

D'où vient donc cette augmentation ? Est-ce dû à la nouvelle identité visuelle de notre fédération (FFVélo), est-ce dû aux 3 licences proposées et notamment la licence « Vélo Sport » ? Difficile à déterminer. Mais restons positifs et souhaitons que cette tendance se confirme pour 2020, même si tout n'est encore pas probant, même si bon nombre d'écoles de cyclotourisme ne subsistent que grâce aux bonnes volontés d'une seule personne, même si bon nombre de clubs ont un effectif peu important avec souvent les mêmes adhérents depuis parfois plusieurs décennies.

Fin 2020, tous les membres des comités directeurs des structures (fédération, comités départementaux et régionaux) seront sortants. Des élections vont donc avoir lieu au sein de toutes ces entités et parfois de nouvelles équipes vont se mettre en place. J'espère et je souhaite vivement que des cyclotouristes, hommes et femmes, se présentent en nombre suffisant, afin de constituer des équipes complètes et motivées pour faire perdurer notre fédération et apporter de nouvelles idées en corrélation avec notre société d'aujourd'hui.

Pour ma part, j'ai pris grand plaisir, tout au long de ces années, à diriger, que ce soit au comité départemental du Rhône, à la Ligue Rhône-Alpes et maintenant au comité régional Auvergne – Rhône-Alpes des équipes d'hommes et de femmes engagés, motivés et réalisant bien souvent des actions aussi consciencieusement que dans le monde professionnel. En 2020, un dernier défi, avec toute la commission féminine du CoReg, est à réussir. Je veux bien sûr parler de « Toutes à Vélo à Toulouse ». Nous allons emmener 190 cyclotouristes féminines, pour un voyage itinérant de 6 jours, à Toulouse, participer au 3ème rassemblement de ce genre organisé par notre fédération. L'expérience des voyages itinérants, dans les mêmes conditions, en direction de Paris en 2012 et Strasbourg en 2016, nous permet de mieux appréhender cette organisation mais c'est toujours avec le souci de bien faire, avec le stress qui croît au fur et à mesure que la date de départ approche, avec l'espoir que tout se passera bien et sans encombre pour toutes les participantes et l'équipe encadrante que nous nous sommes lancés dans ce qui sera pour moi, le dernier challenge.

Comme chaque année, j'aurai plaisir à vous retrouver au détour d'une de vos randonnées, au cours d'une de vos assemblées générales ou réunions, même si je ne peux pas assister à toutes, certaines étant à la même date. Je terminerai en vous souhaitant à toutes et tous une bonne année 2020, qu'elle vous apporte joies et bonheur et surtout bonne santé.

Jean-Jacques Pech
Président du Comité Régional
Auvergne - Rhône-Alpes

CYCLOTOURISME

Divons ensemble
notre passion du vélo

Hotels

Allure
accessible
à tous!

**LALLA
ADMIRAL
ZEUS
ASTOR
KITTY**

**Les Hotels LALLA, ADMIRAL,
ZEUS, ASTOR et KITTY**

À partir du mois de Février
Vous offrent:

7 jours à 300€

PENSION COMPLETE
boissons et café compris

CERVIA



Direction des frères Pomponio Sergio et Antoine

à ne pas manquer!

- Etablissement termalisme
- Parcours adaptés à tout niveau
- Mécanicien à disposition
- Pour la semaine, programme vélo «soigné»
- Sorties accompagnées
- Menus adaptés aux exigences des sportifs
- Soirées dansantes
- Chambres tout confort
- Ambiance familiale
- Information alimentaire sportive et techniques d'entraînement

POUR RESERVATIONS

Hotels ZEUS, LALLA, ADMIRAL ou ASTOR
Viale S. Marino, 15
Tel. 0544.987415 - Fax 0544.980551
48015 PINARELLA DI CERVIA (RA)
www.starsgroup.it
E-mail: info@starsgroup.it
Tel. 0039.348.5653947 Sergio
Tel. 0039.338.7578399 Antonio

Pour ceux qui ne pratiquent pas le vélo, possibilités d'organiser
des excursions à RAVENNE, VENISE ou FLORENCE.

RENSEIGNEMENTS

En France contacter:
Mr. Gomila Tel. 06-03 31 63 48

**CIRCUITS JOURNALIER SUIVANT NIVEAU
DU GROUPE ET POSSIBILITÉ DE PRATIQUER:**

**VELO VTT
MARCHÉ**

Une direction à votre disposition
pour divers possibilités.



PARTENAIRE DE LA LIGUE
AUVERGNE RHÔNE-ALPES DE CYCLOTOURISME



Vos avantages GROUPES

5%*

de réduction
Frais de dossier offerts

VOS CONTACTS

Départements 01-07-26-38-42-43-69-73-74

Alexandra De Oliveira : **06 71 01 03 47**
adeoliveira@vvfvillages.fr

Départements 03-15-63

Béatrice Duron : **06 85 28 36 78**
bduron@vvfvillages.fr

Vos avantages INDIVIDUELS

10%*

de réduction

VOTRE CODE : 56 623

RENSEIGNEMENTS ET RÉSERVATIONS

04 73 43 00 43
vvf-villages.org

- Plus de 90 clubs et résidences partout en France pour profiter de votre passion toute l'année !
- Une restauration adaptée** : pique-nique sur demande, bar à pâtes source d'énergie !
- Des équipements de loisirs à votre disposition** (piscine, sauna, hammam...)
- Des fiches itinéraires cyclo** et des conseils auprès des équipes sur place
- Des locaux pour les vélos**...



* Réductions soumises à conditions, nous consulter. ** Selon destinations

VVF Villages, association de tourisme immatriculée IM063 110010.
Siège social : 8 rue Claude Danziger - CS 80705 - 63050 Clermont-Ferrand Cedex 2.

INFORMATIONS ET ADRESSES UTILES

SIÈGE DU COMITÉ RÉGIONAL DE CYCLOTOURISME

Comité Régional Auvergne - Rhône-Alpes
de Cyclotourisme
CROS Auvergne - Rhône-Alpes
16, place Jean-Jacques Rousseau
CS 92013
38307 Bourgoin- Jallieu cedex
04 74 19 16 17
E-Mail : ffct.lra@gmail.com
Site : <http://cyclorhonalpin.org>
Blog : <http://ffct-RA.blog4ever.com>
<http://coreg-ara-ffct.42pix.com/fr/search>



Contact : HÉISSAT Aurélie
Secrétaire administrative

Horaires d'ouverture :

lundi, mardi, jeudi et vendredi
de 9h à 12h45 et de 13h à 14h
Secrétariat fermé une partie des vacances scolaires.

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE CYCLOTOURISME

12, rue Louis Bertrand
CS 80045
94207 IVRY SUR SEINE Cedex
Tél. 01 56 20 88 88
Fax: 01 56 20 88 99
info@ffvelo.fr
<https://ffvelo.fr/>

RÉGION AUVERGNE - RHÔNE-ALPES

Vice-présidente,
déléguée à la formation professionnelle,
à l'apprentissage et au sport
Stéphanie PERNOD BEAUDON
1, esplanade François Mitterrand – CS 20033
69269 Lyon Cedex 02
04 26 73 44 42
stephanie.pernod-beaudon@auvergnerhonealpes.fr
<https://www.auvergnerhonealpes.fr/>

DRJSCS Auvergne - Rhône-Alpes (Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale)

Directrice : DELAUNAY Isabelle
245, rue Garibaldi 69422 Lyon cedex 03
04 78 60 40 40
drdjscs-ara-accueil@jscs.gouv.fr
<http://auvergne-rhone-alpes.drdjcs.gouv.fr/>

COMITÉ RÉGIONAL OLYMPIQUE ET SPORTIF AUVERGNE – RHÔNE-ALPES

Président : LEVARLET Christian
16, place Jean-Jacques Rousseau
CS 92013
38307 Bourgoin Jallieu Cedex
04 74 19 00 59 - Fax: 04 74 93 62 21
accueil.aura@franceolympique.com
<https://crosauvergnerhonealpes.fr/>

Calendrier des réunions du Comité Directeur

Samedi 25/01/2020
Samedi 28/03/2020
Mardi 09/06/2020
Samedi 26/09/2020
Vendredi 27/11/2020

INFOS UTILES

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2020
SAMEDI 28 NOVEMBRE
A MARSANNE (26)

COMITÉ DIRECTEUR DU COREG AUVERGNE RHÔNE-ALPES

- Une équipe à l'écoute des adhérents qui définit les grandes lignes d'actions du Comité Régional.
- Des responsables de commissions ou d'actions qui s'investissent, se déplacent en Auvergne - Rhône-Alpes.
- Des interlocuteurs privilégiés auprès de la Région, de la Direction Régionale de Jeunesse et Sports et de la Cohésion Sociale, du Comité Régional Olympique et Sportif, de la Fédération Française de Cyclotourisme. Ils assurent le relais entre ces structures et les adhérents du Comité
- Des participants reconnus dans des réunions de travail concernant la sécurité, l'aménagement des voies cyclables, véloroutes et voies vertes, etc.

LA BOUTIQUE DU COMITÉ RÉGIONAL

Pour commander
s'adresser au siège du comité régional



Toute commande devra être accompagnée d'un règlement par chèque libellé à l'ordre du Comité Régional Auvergne - Rhône-Alpes. Un bon de commande est téléchargeable sur le site du CoReg.

Coupe-vent sans manches VISIO Dos Mesh.....	43,00 €
Veste de pluie VISIO.....	75,00 €
Veste de pluie ULTRA	155,00 €
Maillot sans manches VISIO	38,00 €
Maillot manches courtes VISIO	35,00 €
Maillot manches courtes VISIO - Avec Poche Zippée	38,00 €
Maillot manches longues Mi-Saison VISIO	43,00 €
Veste thermique hiver	84,00 €
Cuissard à bretelles VISIO - Lycra 210g - Fond REKORD	41,00 €
Cuissard sans bretelles ULTRA - Lycra 225g - Fond HD TRS	48,00 €
Collant à bretelles VISIO+ - Roubaix - Fond REKORD	60,00 €
Débardeur à bretelles femme - Brassière Intégrée	38,00 €
Maillot sans manches femme	40,00 €
Maillot manches courtes femme	41,00 €
Cuissard sans bretelles femme - Lycra 225g - Fond VUELTA	41,00 €
Maillot VTT manches longues - Col "V"	30,00 €
Bermuda FreeRide VTT - 2 poches sur les côtés	54,00 €
Gants été Lycra - Paume SAT (mini 15 paires)	17,00 €
Socquettes été - Meryl SkinLife (mini 50 paires)	8,00 €

LE COMITÉ DIRECTEUR, TROMBINOSCOPE



PRÉSIDENT
Jean-Jacques PECH



VICE PRÉSIDENT
RESPONSABLE COMMISSION
COMMUNICATION
MEMBRE COMMISSION
FORMATION
Emmanuel CARPENTIER



VICE PRÉSIDENT
RESPONSABLE COMMISSION
FORMATION
Claude LENOBLE



VICE PRÉSIDENTE
RESPONSABLE COMMISSION
RELATIONS PUBLIQUES
PARTENAIRES
Catherine BORGEAIS ROUET



TRÉSORIER
Gilles BERNARD



TRÉSORIÈRE ADJOINTE
MEMBRE COMMISSIONS
FÉMININE / JEUNESSE
Marie France PUJEAUT



RESPONSABLE
COMMISSION V.T.T.
Michel PLAS



MEMBRE COMMISSIONS
TOURISME / SÉCURITÉ SPORT-SANTÉ
Marie Claude CAMINADA



RESPONSABLE COMMISSION
FÉMININE
Nicole OUIILLON



MEMBRE COMMISSION FÉMININE
BREVET DU RANDONNEUR
Danièle GUILLEMOT



MEMBRE COMMISSIONS
FÉMININE / TOURISME
Christine ROUGÉ



RESPONSABLE COMMISSION
SÉCURITÉ SPORT-SANTÉ
Paul REY

RÉVISEURS AUX COMPTES

Jean-Guy DUBESSAY
Evelyne POTHIER

SECRÉTAIRE ADMINISTRATIVE

Aurore HEISSAT



**VICE PRÉSIDENT
RESPONSABLE COMMISSION TOURISME
MEMBRE COMMISSION VTT**
Daniel DIONNET



**VICE PRÉSIDENT
RESPONSABLE COMMISSION
DES LITIGES
MEMBRE COMMISSION TOURISME**
Yvon POUGET



SECRÉTAIRE GÉNÉRALE
Pierrette DESNAULT BEAUSSERON



**SECRÉTAIRE ADJOINT
MEMBRE COMMISSION
COMMUNICATION**
Alain BEY



**MEMBRE COMMISSIONS
FORMATION / VTT**
Emmanuel RUIZ



**MEMBRE COMMISSION TOURISME
CHALLENGES DU COREG**
Bernard DENIS



RESPONSABLE COMMISSION JEUNESSE
Jacques VIEL



**MEMBRE COMMISSIONS
FORMATION / VTT**
Michel ROUGERT



**MEMBRE COMMISSION
SÉCURITÉ SPORT-SANTÉ**
Solange FLON



**MEMBRE COMMISSION
SÉCURITÉ SPORT-SANTÉ**
Serge CACALY

MEMBRES DE COMMISSIONS NON ÉLUS

MEMBRE COMMISSION VTT

Olivier FAYOLLE : codep26.agst@gmail.com

Jean-Michel COLLOMBAT : jean-michel.collobat@cegetel.net

MEMBRES COMMISSION JEUNESSE

Mélanie PONCET - mli.pct@gmail.com

Pascale ROBIN - pascale-robin@outlook.com

Arthur DAVION - arthurdavion29@gmail.com

Lydéric PORTAILLER - lyderic42@orange.fr

Thierry FEYDEL - tivifeydel@yahoo.fr

Virginie FEYDEL - tivifeydel@yahoo.fr

MEMBRES COMMISSION TOURISME

Philippe BEST - best.philippe@orange.fr

Jean BLÉRON - jean.bleron@orange.fr

François LAUNAY - launay.francois@free.fr

Françoise VALLUCHE - francoise.valluche@orange.fr

MEMBRE COMMISSION SÉCURITÉ SPORT-SANTÉ

Denis VITIEL : denis.vitiel@wanadoo.fr

PRÉSIDENTS D'HONNEUR

Fernand GOMILA - 6, allée de Vassieux

38800 LE PONT DE CLAIX

04 76 98 20 21 / 06 03 31 63 48

fernand.gomila@wanadoo.fr

Jean-Yves CLUZEL

76, rue des Chataigniers

Les Mauvaises - 63112 BLANZAT

04 73 87 95 33 / 06 84 20 81 57

jean-yves-cluzel@orange.fr

LES MEMBRES DU COMITÉ DIRECTEUR 2020

PRÉSIDENT

Jean-Jacques PECH
33, rue Santos Dumont
69008 LYON
04 78 75 16 29 / 06 86 96 96 52
jjpech.cyclo@wanadoo.fr

VICE PRÉSIDENT

RESPONSABLE COMMISSION COMMUNICATION

MEMBRE COMMISSION FORMATION
Emmanuel CARPENTIER
65, rue Aimé Champin
26450 CHAROLS
09 53 62 77 81 / 06 84 69 32 59
ffctaracom@gmail.com

VICE PRÉSIDENT

RESPONSABLE COMMISSION FORMATION

Claude LENOBLE
La Closerie
6 C, chemin de la Sapeuraille
69450 SAINT-CYR AU MONT-D'OR
04 78 83 04 94 / 06 61 44 39 27
ffct.lra.form@gmail.com

VICE PRÉSIDENTE

RESPONSABLE COMMISSION RELATIONS PUBLIQUES PARTENAIRES

Catherine BORGEAIS ROUET
4, av. Lucien Boschetti
74000 ANNECY
04 50 05 41 29 / 06 85 53 22 52
cbr4@neuf.fr

VICE PRÉSIDENT

RESPONSABLE COMMISSION TOURISME MEMBRE COMMISSION VTT

Daniel DIONNET
Les Tuileries
63330 ST MAURICE près PIONSAT
04 73 52 14 67 / 06 03 81 39 83
daniel.dionnet@sfr.fr

VICE PRÉSIDENT

RESPONSABLE COMMISSION DES LITIGES

MEMBRE COMMISSION TOURISME
Yvon POUGET
8, impasse du Montely
63118 CEBAZAT
04 73 79 21 14 / 06 88 68 57 02
arly.pouget@orange.fr

SECRÉTAIRE GÉNÉRALE

Pierrette DESNAULT BEAUSSERON
22, rue Chantegrelet
63112 BLANZAT
04 73 78 06 64 / 06 83 08 37 93
pierrette.desnault@wanadoo.fr

SECRÉTAIRE ADJOINT

**MEMBRE COMMISSION
COMMUNICATION**
Alain BEY
6, lotissement Le Grand pré
01120 STE CROIX
04 78 06 62 56 / 06 10 58 04 65
albey@orange.fr

TRÉSORIER

Gilles BERNARD
17, rue du Dr Roux
42110 FEURS
04 77 26 48 45 / 06 71 54 60 85
cyclo.gilles.bernard@gmail.com

TRÉSORIÈRE ADJOINTE

**MEMBRE COMMISSIONS
FÉMININE / JEUNESSE**
Marie France PUJEAUT
60, rue Voltaire - Résid. Voltaire
01100 OYONNAX
04 74 77 92 26 / 06 42 24 04 03
mf.puj@free.fr

MEMBRE COMMISSIONS TOURISME / SÉCURITÉ SPORT-SANTÉ LABEL "TERRITOIRE VÉLO"

Marie Claude CAMINADA
23 Ter, rue Ernest Renan
63400 CHAMALIÈRES
04 73 36 34 29 / 06 73 33 66 08
marie-claude.caminada@wanadoo.fr

CHALLENGES DU CoReg AUVERGNE RHÔNE-ALPES

MEMBRE COMMISSION TOURISME
Bernard DENIS
10, impasse Beau Vallon
69800 ST PRIEST
04 78 20 95 97 / 06 87 85 28 69
cycloascem@gmail.com

RESPONSABLE COMMISSION JEUNESSE

Jacques VIEL
222, chemin Revolleyre
38450 LE GUA
04 76 04 89 13 / 06 70 55 78 96
jeunesffctla@gmail.com

RESPONSABLE COMMISSION V.T.T.

Michel PLAS
62 chemin des sources
38500 St Cassien
07 81 48 32 88
ffctaravtt@gmail.com

MEMBRE COMMISSIONS

FORMATION / VTT
Michel ROUGERT
14, allée de Donzdorf
42153 RIORGES
04 77 66 82 59 / 06 08 42 82 82
michel.rougert@wanadoo.fr

MEMBRE COMMISSIONS

FORMATION / VTT
Emmanuel RUIZ
99, avenue des Pins
38090 VILLEFONTAINES
04 74 96 37 83 / 06 10 12 19 72
emmanuelruiz38@gmail.com

RESPONSABLE COMMISSION FÉMININE

Nicole OUIILLON
2, rue de Genebret
43700 BRIVES CHARENSAC
04 71 02 45 06 / 06 08 94 38 99
ouillon.nicole@wanadoo.fr

MEMBRE COMMISSION FÉMININES

**BREVETS DU RANDONNEUR
MEMBRE COMMISSION TOURISME**
Danièle GUILLEMOT
22, rue de Cuiron
01000 BOURG EN BRESSE
04 74 22 64 57 / 06 89 33 36 62
danielle.guillemot1956@gmail.com

MEMBRE COMMISSIONS FÉMININES / TOURISME / RANDONNÉES PERMANENTES

Christine ROUGÉ
17, rue Gambetta
69330 MEYZIEU
04 78 04 21 77 / 06 43 12 20 25
fcrouge@hotmail.fr

RESPONSABLE COMMISSION SÉCURITÉ SPORT-SANTÉ

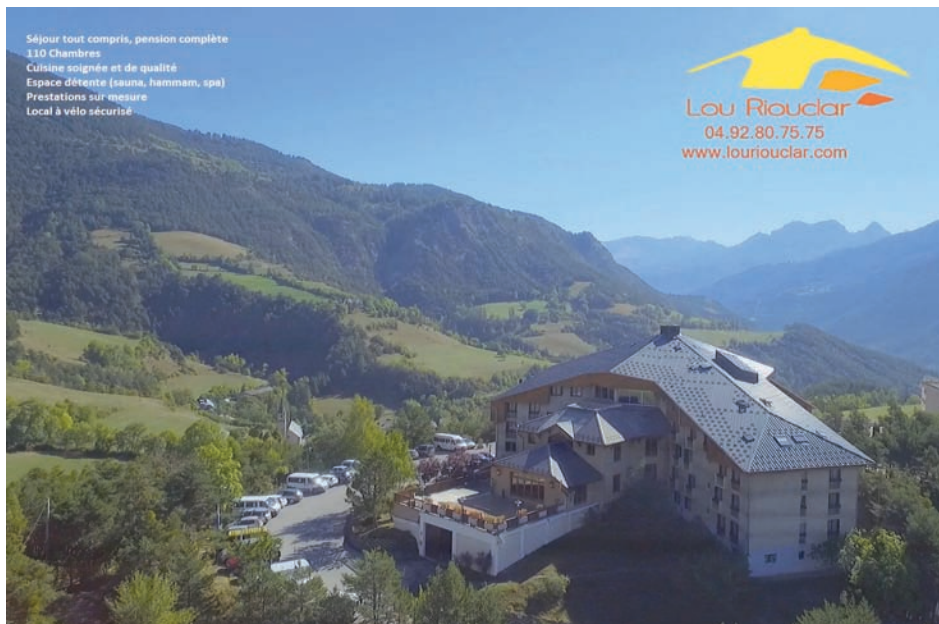
Paul REY
2, place JP Rameau
69680 CHASSIEU
04 78 49 55 89 / 06 61 43 19 40
domipaulrey@free.fr

MEMBRE COMMISSION SÉCURITÉ SPORT-SANTÉ

Solange FLON
225, chemin du Pommerin
73420 VIVIERS DU LAC
04 79 34 28 68 / 06 82 84 19 07
solange.flon@sfr.fr

MEMBRE COMMISSION SÉCURITÉ SPORT-SANTÉ

Serge CACALY
39, rue des Sources
03200 VICHY
04 70 96 04 34 / 06 80 98 16 61
cacaly.serge@neuf.fr





Claude LENOBLE
DRF - Instructeur

Délégué Régional - Instructeur fédéral
Vice-Président du CoReg ARA
6c, chemin de la Sapeuraille
69450 SAINT-CYR AU MONT-D'OR
e-mail: ffct.lra.form@gmail.com
04 78 83 04 94 / 06 61 44 39 27

COMMENT RENDRE LES STAGES DE FORMATION ENCORE PLUS DYNAMIQUES

Souhait émis par un grand nombre d'entre vous surtout les jeunes.

Les stages comportent un certain nombre de sujets, certains théoriques d'autres pratiques, ce que vous souhaitez est qu'il y ait plus de pratiques que de théoriques.

En pratique :

Conduite de groupe, mécanique, pilotage VTT et maniabilité route, orientation, cyclo découverte, etc.

En théorique :

Connaissance de la FFCT, des différents échelons, connaître les différents labels délivrés par la fédération, le rôle de chaque qualification.

Responsabilité des éducateurs, conception et réalisation d'une randonnée, approche pédagogique, fonctionnement d'une école de cyclotourisme ou d'un point d'accueil jeunes, connaissance des publics et comportement citoyen etc.

Nous ne voulons pas d'une formation au rabais, car l'éducateur, quel que soit son diplôme, est toujours responsable de l'animation qu'il conduit.

Rappelons que leur rôle n'est pas de promener les enfants qui leur sont confiés même en toute sécurité.

Par conséquent, une charge accrue de travail personnel devient indispensable pour postuler à chacun des diplômes fédéraux.

Un avenir proche les dissociera, en faisant des stages plus courts et un travail par modules dont certains (théoriques) seront traités par correspondance.

Mais actuellement, nous pouvons préparer notre venue au stage, par la lecture de différents documents téléchargeables sur le site de la fédération ou sur celui du comité régional, tels que le **plan de formation**, la **charte cyclable 2019** et plus particulièrement l'**unité VTT de randonnée**, où chacun pourra trouver l'essentiel de ce que doit connaître tout éducateur.

Ce document regroupe l'ensemble des thèmes traités lors de la formation (technologie, matériel, technique, pédagogie, sécurité, conduite de groupe, ...) et pourra aider l'éducateur à définir des séances techniques et des cycles de travail qui sont intégrés dans la programmation d'activités de l'année.

Vous retrouverez dans certains chapitres des prescriptions techniques, des mises en situation, des repères d'observation, qui peuvent servir à adapter les séances à tous les publics cyclotouristes.

Ce document, l'unité de randonnée VTT, contient un grand nombre de rubriques qui sont valables aussi bien pour le VTT que pour la route.

Nous pouvons gagner du temps dans les stages pour plus de pratique, cela dépend de vous.



DÉLÉGUÉS DÉPARTEMENTAUX À LA FORMATION

DÉPARTEMENT DE L'AIN

Jean-Luc DURON
63, avenue du parc
01700 MIRIBEL
04 78 55 69 88 / 06 08 32 50 59
jean-luc.duron@wanadoo.fr

DÉPARTEMENT DE L'ALLIER

Poste à Pourvoir

DÉPARTEMENT DE L'ARDÈCHE

Alain Philippe MEHEUST
77, rue François Rude
Domaine de Fontmagne
07500 GUILHERAND GRANGES
04 75 40 95 96 / 06 85 66 09 16
alain.meuheust@wanadoo.fr

DÉPARTEMENT DU CANTAL

Jean-Marc WARLIER
Lieu dit Marzes
15310 St CERNIN
04 71 47 66 75 / 06 47 60 39 35
jean-marc.warlier@orange.fr

DÉPARTEMENT DE LA DRÔME

Olivier FAYOLLE
304, traverse des Plattes,
La Miradelle
26220 DIEULEFIT
06 85 59 78 98
agentterritorial@cyclotourisme26.fr

DÉPARTEMENT DE L'ISÈRE

Jacques VIEL
222, chemin Revolleyre
38450 LE GUA
04 76 04 89 13 / 06 70 55 78 96
jeunesffctla@gmail.com

DÉPARTEMENT DE LA LOIRE

Michel ROUGERT
14, allée de Donzdorf
42153 RIORGES
04 77 66 82 59 / 06 08 42 82 82
michel.rougert@wanadoo.fr

DÉPARTEMENT DE LA HAUTE LOIRE

Guillaume CHANGEA
Le Pont de Chazelet
43200 BESSAMOREL
06 81 51 17 55
guillaumechangea@aol.com

DÉPARTEMENT DU PUY DE DÔME

François LAUNAY
4, avenue Claude Péri
63500 ISSOIRE
04 73 71 06 77
launay.francois@free.fr

DÉPARTEMENT DU RHÔNE

Patrick BROCHAND
51, rue de la République
69680 CHASSIEU
04 78 30 71 83 / 06 79 42 42 16
p.brochand@gmail.com

DÉPARTEMENT DE LA SAVOIE

Patrick JULIEN
84, route du Col de l'Épine
73470 NOVALAISE
04 79 28 95 89
geopat73@live.fr

DÉPARTEMENT DE LA HAUTE SAVOIE

Mickaël MERIENNE
16 ch. du pré de l'Île Vesonne
74210 FAVERGES
04 50 66 50 28 / 06 87 38 63 62
mickael.merienne53@orange.fr



CALENDRIER DES FORMATIONS 2020

Désormais, pour consulter le calendrier des formations ou vous inscrire à une formation, il faudra vous rendre sur votre espace personnel, sur le site de fédération à l'aide de votre identifiant et mot de passe qui vous ont été envoyés avec votre licence. Si vous ne retrouvez pas votre mot de passe, il vous suffira de cliquer sur la case « oublié » et vous le recevrez dans votre boîte de messagerie.

IMPORTANT

Concernant la durée de validité des qualifications des initiateurs, moniteurs et instructeurs, celle-ci est passée de 3 ans à 5 ans. Passée cette durée, le titulaire devra procéder au renouvellement de sa qualification, en assistant à une journée

d'information. Entre temps la réalisation d'un rapport d'activités annuel est à transmettre à son DRF ou DDF.



DÉLÉGUÉS DÉPARTEMENTAUX À LA FORMATION



Le délégué départemental à la formation est un relais entre la commission formation du comité régional et son comité départemental.

Le rôle du délégué départemental, en accord avec le délégué régional, consiste à :

- Communiquer, diffuser les informations, intervenir à la demande du délégué régional ;
- Recenser les besoins en cadres, en écoles de cyclotourisme ou en stages ;
- Sensibiliser les dirigeants et les adhérents à la formation ;
- Mettre en place des stages dans son département en accord avec le délégué régional ;
- Gérer le fichier des cadres : des animateurs et initiateurs du département ;
- Mettre en place des actions en relation avec la commission jeunesse ;
- Ils sont responsables de la formation des animateurs-club, de l'aisance à vélo, de la mécanique, du GPS utilisateur, de la gestion des PSC1 dans leur CoDep ;
- Se faire aider dans cette mission par certains moniteurs accrédités.

Leur rôle est primordial pour l'acquisition et le maintien des connaissances des éducateurs et des licenciés.

Ils doivent s'entourer dans chaque club d'un délégué à la formation.

DÉLÉGUÉ CLUB À LA FORMATION

De même que dans chaque club il y a un délégué sécurité, il serait fortement souhaitable qu'il y ait un délégué à la formation.

Afin de renforcer le couple club-CoDep, la commission de formation Auvergne - Rhône-Alpes a pour objectif de mettre en place dans chaque club un délégué formation.

Le délégué formation club est un relais entre le club et la commission formation du CoDep.

Son rôle consiste à :

- Communiquer, diffuser les informations et le calendrier des formations du CoReg Auvergne – Rhône-Alpes
- Recenser les besoins des clubs en éducateurs, en écoles de cyclotourisme ou en stages.
- Sensibiliser les dirigeants et les adhérents à la formation.
- Pour les clubs qui ne possèdent pas encore d'animateur-club, tout mettre en œuvre pour réussir cet objectif fédéral.
- Gérer les compétences des licenciés du club, pour apporter aux autres leur aide en mécanique, cartographie, connaissance de la faune et de la flore, etc.

Ce qu'il n'est pas :

- Il n'a pas pour fonction de faire de la formation, il confie cette tâche au délégué départemental et à son équipe.
- Il n'a pas l'obligation d'être éducateur.

Grâce à ce relais, le club aura une possibilité supplémentaire de se faire entendre et de participer activement à la bonne marche de notre fédération.

Des documents seront mis à leur disposition, chacun sera aidé et soutenu par le délégué départemental.

Je compte sur vous pour vous faire connaître auprès de votre délégué départemental ou de moi-même.

Claude LENOBLE
Délégué régional à la formation

POURQUOI UNE FORMATION DE DIRIGEANT ?

Il est fréquent d'entendre nos amis Dirigeants se poser la question de la légitimité de la formation au rôle et à la fonction de Dirigeant. Et pourtant, on peut connaître les règlements à la perfection ou maîtriser les techniques sans formation et sans diplôme. Mais il ne vient à l'idée de personne d'avancer cet argument ! A croire que l'on considère que l'on pourrait être un Dirigeant compétent par décision divine ou électorale.

Et bien non, tout s'apprend et tout ce qui s'apprend s'évalue : soit sur le terrain, soit à travers des formations théoriques.

Tout le monde est d'accord pour reconnaître que l'alternance Théorie / Pratique est le système le plus efficace. Et qu'une évaluation et des remises à jour sont les garants d'une bonne formation et d'une compétence adaptée.

Le bénévolat ne peut en aucun cas exclure la compétence, pas plus que la bonne volonté ou l'engagement. D'autant que l'environnement sportif évolue tous les jours et que notre adaptation est de plus en plus difficile pour rester pertinents.

Il se complexifie : le nombre des interlocuteurs est de plus en plus élevé.

Il se complique : les Règlements fédéraux, sociaux (...) changent et leurs exigences augmentent sans cesse.

Les besoins sociétaux évoluent tous les jours, comme la notion de service ou le glissement du concept d'adhérent vers celui de client.

La Fédération française de cyclotourisme propose des formations qualifiantes pour les éducateurs et des documents techniques

pour les cyclotouristes (dirigeants ou pratiquants) désireux de parfaire leurs connaissances afin d'animer les clubs, d'encadrer leurs adhérents ou de gérer une structure fédérale.

L'objectif de tout dirigeant ou éducateur est de partager, d'accueillir, d'initier, de proposer des activités ludiques, de faire progresser selon un programme établi en fonction des attentes des licenciés.

La formation fédérale permet de répondre à ces objectifs grâce aux contenus des différents thèmes abordés :

- La vie associative, administration, responsabilités
- La fédération, ses origines et son histoire
- L'animation et la communication
- La pratique des activités et leurs techniques
- La sécurité et la conduite de groupe
- L'entretien de la bicyclette et la mécanique
- La recherche et l'élaboration d'itinéraires
- Le sport-santé, prévention des risques, gestion de l'effort et aspects médicaux
- La pédagogie et l'encadrement de groupe
- Le tourisme à vélo et ses composantes
- L'organisation des activités et le développement durable

De plus il existe un document téléchargeable sur le site de la fédération : le mémento des dirigeants, où vous trouverez de bonnes informations malgré son ancienneté.





Jacques VIEL
Responsable
Commission jeunesse

LA COMMISSION JEUNESSE

La commission jeunesse comprend 6 membres :
Pascale ROBIN - Mélanie PONCET - Arthur DAVION - Lydéric PORTAILLER - Thierry FEYDEL
Virginie FEYDEL. Ils auront pour mission de gérer les critères et concours d'éducation routière régionaux.

Notre but

- Aider les clubs accueillant des jeunes en école ou PAJ.
- Accueillir les jeunes et éducateurs lors du séjour organisé par le CoReg Auvergne – Rhône-Alpes
- Faire participer un maximum de jeunes à la SNEJ, aux critères, au concours d'éducation routière

Les actions pour les jeunes

La commission jeunesse du Comité Régional Auvergne – Rhône-Alpes est sensible aux actions-jeunes mises en place par la Fédération Française de Cyclotourisme à laquelle nous adhérons.

Le critérium régional route et vtt

Le critérium régional route et vtt aura lieu les 25 et 26 avril 2020 à BRIOUDE dans la Haute Loire.

L'éducation routière se décline à l'échelon :

Départemental - Régional - National - Européen (sélections lors de la SNEJ)

Le Rallye Raid : une pratique ludique de l'apprentissage de l'autonomie à VTT.

Les écoles de cyclotourisme : participent à l'occasion de leurs séances, à la formation des jeunes, à la connaissance et au respect du code de la route.

Les comités départementaux (CoDep) doivent mettre en place ces activités auprès des jeunes pour leur permettre d'acquérir les fondamentaux et de l'expérience.

Les séjours

L'occasion pour les jeunes de se retrouver entre clubs et de participer à des animations communes.

DATES DES CRITIÉRIUMS DÉPARTEMENTAUX 2020

CODEP	Route	Lieu	VTT	Lieu
AIN	06/4/20	BELLEY	06/4/20	BELLEY
ALLIER			21/03/20	TRÉVOL
ARDÈCHE	07/03/20	TAULIGNAN	07/03/20	TAULIGNAN
CANTAL				
DRÔME	07/03/20	TAULIGNAN	07/03/20	TAULIGNAN
ISÈRE	10/10/20	VEZERONCE	10/10/20	VEZERONCE
LOIRE	05/04/20	MONTROND LES BAINS	15/11/20	ST PAUL EN JAREZ
HAUTE LOIRE			28/03/20	YSSINGEAUX
PUY DE DÔME			21/03/20	TRÉVOL
RHÔNE	04/04/20	SAINT CYR AU MONT D'OR	04/04/20	SAINT CYR AU MONT D'OR
SAVOIE			26 et 27/09/20	CRUSEILLES
HAUTE SAVOIE			26 et 27/09/20	CRUSEILLES

ÉCOLES CYCLO ET RESPONSABLES DÉPARTEMENTAUX JEUNES 2020

RESPONSABLE CODEP 01				Claude COURTY	claudc.courty@neuf.fr
CYCLO BRESSAN CHARLES ANTONIN	00959	Ecole	VTT Route	Danielle GUILLEMOT	danielle.guillemot1956@gmail.com
CYCLO BUGEY BELLEY	02787	Ecole	VTT	Yves DAMELET	dameletyves@wibox.fr
ENTENTE CYCL. DU HAUT BUGEY	03811	Ecole	VTT Route	Olivier CHOVEL	iochovet@neuf.fr
AMIS CYCLO MISÉRIEUX	04634	Ecole	VTT Route	Gérard BONNELLI	liliane.lheritier@wanadoo.fr
MIRIBEL VTT	07561	Ecole	VTT	Jean Luc DURON	jean-luc.duron@wanadoo.fr
RESPONSABLE CODEP 03				Evelyne POTHIER	evelyne.pothier03@gmail.com
ASS CYCLO TREVOLOISE	04843	École	VTT	Pierre MICHEL	pierremichel03@orange.fr
AC SAINT GÉRAND	07963	École	VTT	Patrice TECHE	patrice.teche625@orange.fr
RESPONSABLE CODEP 07				Robert HERELIER	herelier.robert@wanadoo.fr
CT AUBENAS VALS	00984	École	VTT	William MOULIN	william.moulin222@orange.fr
CT GRANGEAIS	01200	École	Route	Michel SEGUI	michelsegu07@gmail.com
CYCLOTOURISTES ANNONÉENS	01552	École	VTT Route	Robert HERELIER	herelier.robert@wanadoo.fr
RESPONSABLE CODEP 15				Jean FOURNOL	fournolj@wanadoo.fr
US SIRAN	02031	École	VTT	Jean PRIEU	habaka@orange.fr
RESPONSABLE CODEP 26				Thierry FEYDEL	tivifeydel@yahoo.fr
VÉLO TOURISME ROMANAIS PÉAGEAIS	00131	École	VTT Route		en sommeil
AMIS CYCLOS MARSANNAIS	02246	École	VTT	Philippe DELAUZIN	philippe-delaun@hotmai.fr
CYCLO CLUB CHABEUIL	03335	École	VTT Route	Jean-Yves ALGUERO	jean-yves.alguero@orange.fr
CYCLO CLUB DU TRICASTIN	03776	PAJ	VTT	Dominique GERMOND	dominic.germond@9online.fr
BARBIÈRES LOISIRS CYCLO	05391	École	VTT Route	Claude PALLIERE	palliere.claude@gmail.com
UNION CYCLISTE DES BARONNIES	07566	École	VTT	Michel MOLLET	cm.moullet@sfr.fr
SPORT NATURE AVENTURE	08230	PAJ	VTT	Vincent MONTALON	leyatim3@gmail.com
LES VTT MONTILIENS	08304	École	VTT	Pierre GRAS	pi.gras@orange.fr
RESPONSABLE CODEP 38				Daniel SEMANAZ	departement38-jeunes@ffct.org
CC CLAIX	00983	École	VTT	Dominique GOBEL	domgob@hotmail.fr
CC ST ROMANS	01184	École	VTT Route	Jean Luc FERRIEUX	ferrieux.jean-luc@neuf.fr
GILLONNAY CYCLO CLUB	02015	École	VTT Route	Patrick PENOT	patrick3338@free.fr
CC COUBLEVIE	03130	École	VTT	Antonin REY	antonin.rey@club-internet.fr
CYCLO RANDO ST SAVINOIS	03810	École	VTT	Jean Michel ESCHENLAUER	responsable@ecolevttcrdss.fr
CT MONTALIEU VERCIEU	03881	École	VTT Route	Emmanuel BOUDRY	emmanuelboudry@neuf.fr
MASSIEU CYCLOTOURISME	04128	École	VTT Route	Gérard PIVOT PAJOT	gerard.pivot@orange.fr
CC ROMAGNIEU	05044	École	VTT Route	Daniel SEMANAZ	daniel.38s53@gmail.com
VÉLO CLUB L'ISLE D'ABEAU	07721	École	VTT Route	Christian VAUTRIN	christian.vautrin@orange.fr
CYCLO CLUB NORD ISÈRE	08004	École	VTT	Xavier FREYSSINET	cyclonordisere38@gmail.com
UNIBIBIKE VTTTEAM PORTE DES ALPES	08264	École	VTT	Emmanuel RUIZ	emmanuelruiz38@gmail.com
CLODOMIR EN SELLE VTT	08296	École	VTT	Yoann JEGOU	yoann.jegou@orange.fr
RESPONSABLE CODEP 42				Thomas GOUNON	commissionjeunes42@gmail.com
CYCLO LAÏCS DE FIRMINY	00272	PAJ	VTT	Jacques GUICHARD	cyclocics@gmail.com
CYCLO CLUB BOËN SUR LIGNON	01229	École	VTT	Catherine PORTALLIER	cath.portailler@orange.f r
C ST BONNET LE CHÂTEAU	04045	École	VTT Route	Cyril EYRAUD	eyraudcyril@gmail.com
ÉTOILE CYCLO DU PILAT	06488	École	VTT Route	Philippe JOUBERT	lihp42@hotmail.fr
RESPONSABLE CODEP 43				Guillaume CHANGEA	guillaumechangea@aol.com
G.C COUBON	07095	École	VTT	Guillaume CHANGEA	guillaumechangea@aol.com
AVENIR BEAUZAC CYCLISME	08020	PAJ	VTT	Denis ROBIN	nadineetdenis@orange.fr
RESPONSABLE CODEP 63				Florence BASILE	flo.basile@sfr.fr
LES CASTELS RANDONNEURS DE LA LIMAGNE	04973	École	VTT	Alain CAVARD	alain.cavard@sfr.fr
TEAM DORE ÉVASION	06683	École	VTT	Dany SUAUDEAU	dany.suaudeau@orange.fr

RESPONSABLE CODEP 69				Sébastien ABBAT	jeunesse@codep69.com
CT LYON	00029	École	VTT	Bernard DEBIESSE	famille-debiesse@wanadoo.fr
BÉCANE CLUB PERRÉONNAISE	03636	École	VTT Route	Benoît BERTHIER	benoitberthier69@gmail.com
ÉCO VILLEURBANNE	05935	École	VTT	Gilles NEGRIGNAT	gilles.negrignat@sfr.fr
AMICALE CYCLISTE DES 3 FONTAINES	06180	École	VTT Route	François GROS	francois.gros00@orange.fr
CORBAS VTT	07230	École	VTT	Ludovic VIDAL	prez@corbasvtt.com
CHASSIEU ASSOCIATION CYCLO	07412	École	VTT	Sylvie MARIN	sylvie.marincyclo@gmail.com
TOUR ÉVASION VTT	07556	École	VTT	Gérard BERTIN	tourevasionvtt@gmail.com
VTT LYON OUEST (VLO)	07641	École	VTT Route	Alain PUYO	alainpuyo@outlook.com
VTT des MONTS	08053	École	VTT	Ignacio ESNAOLA	esnaolaignacio@gmail.com
CLUB SPORTIF DE LOZANNE	08087	École	VTT	Jean-Michel COLLOMBAT	jean-michel.collobat@cegtel.net
MONT D'OR VÉLO	08098	École	VTT Route	Gilbert RAY	christiane.gilbert.ray@orange.fr
BSC ST GERMAIN NUELLES	08126	PAJ	VTT	Florent GIMENEZ	gimenez.florent@neuf.fr
LES GOSSES DES BOSSES	08196	École	VTT	Nicolas SOLIS	solisnicolas194@gmail.com
RESPONSABLE CODEP 73				Françoise MILESI	frmilesi@yahoo.fr
CYCOTOURISTES YENNOIS	01962	École	VTT	Jean-François LAURENT	jf.laurent73@gmail.com
CLUB V.T.T DU LAC D'AIGUEBELETTE	07503	École	VTT	Patrick JULIEN	geopat73@live.fr
CYCLO VTT GILLERAIN	07684	École	VTT Route	Serge MILESI	frmilesi@yahoo.fr
RESPONSABLE CODEP 74				David LEYNE	jeunes.codep74@ctveloehautesavoie.com
CYCLOS FAVERGES	01413	École	VTT	Mickaël MERIENNE	mickael.merienne53@orange.fr
ASPTT ANNECY	01922	École	VTT	Roger FOURNET	roger.fournet@wanadoo.fr
LES CYCLOS DU SEMNOZ	04117	École	VTT	Monique LABORDE	labordemo@orange.fr
CYCLO CLUB PRINGY	04760	École	VTT	Didier MIFSUD	cycloclubpringy@gmail.com
CYCLO VTT PASSION	06700	École	VTT	Karine DUBREUIL	karineeric@wanadoo.fr
PERS JUSSY VÉLO	08300	École	VTT	Luc VIDONNE	74luc.vidonne@gmail.com

DÉFINITION D'UNE ÉCOLE DE CYCLOTOURISME

L'école de cyclotourisme est une école de sport regroupant de jeunes pratiquants et des éducateurs (animateurs, initiateurs, moniteurs, instructeurs), tous rassemblés pour la découverte du cyclotourisme : route et/ou VTT de randonnée.

- **Le numéro d'agrément :** obligation d'être sous la responsabilité d'un initiateur ayant suivi le cinquième jour, d'un moniteur ou d'un instructeur pour l'obtenir auprès de la FFCT. Il est délivré pour trois ans.
- **L'âge des participants :** 8 -18 ans (à partir de 4 ans sous certaines conditions).
- **La route :** groupe de 12 jeunes au maximum encadré par 2 éducateurs.
- **Le VTT de randonnée :** groupe de 12 jeunes au maximum encadré par 2 éducateurs.
- **Le contenu pédagogique :** il est défini pour permettre aux jeunes de progresser en toute sécurité afin de devenir des cyclotouristes autonomes.

• Les thèmes abordés :

- la position de base,
- la maîtrise de la bicyclette, la pratique, la technique,
- le code de la route, la sécurité en groupe, l'éveil au secourisme,
- l'entretien et la réparation du vélo,
- la découverte et la connaissance du milieu,
- la lecture de carte et l'orientation,
- la connaissance de notre Fédération et de ses activités,
- la randonnée et le voyage itinérant,

• La préparation à la participation aux activités jeunes :

départementales, régionales et nationales (Critériums, Trait d'union, Semaine nationale et européenne des jeunes, Concours d'Education Routière).

- **Assurances :** l'assurance souscrite correspond à l'option "Petit braquet".

- **Point d'accueil jeunes :** (voir bulletin liaison n°79).

RÉCOMPENSES AU CHALLENGE NATIONAL DES ÉCOLES DE CYCLOTOURISME

Le challenge national des écoles de cyclotourisme :

Toute école agréée par la FFCT peut participer au challenge national annuel des écoles de cyclotourisme. Des points sont attribués en fonction de la participation individuelle ou collective.

• Manifestations retenues

- les randonnées route et/ou VTT inscrites au calendrier "où-irons nous?" (sauf organisations du club de l'école de cyclotourisme),
- les différents critères du jeune cyclotouriste (départemental, régional, national),
- les concours d'éducation routière :
départemental, régional, national
- les voyages itinérants,
- les séjours de jeunes,
- la semaine nationale des jeunes,
- le trait d'union,
- la fléchette Vélocio,
- les concentrations nationales,
- les journées spécifiques jeunes,
- l'animation jeune à la semaine fédérale.

• Participation

Elle doit être officialisée par l'organisateur sur le carnet spécifique remis chaque année par le Délégué Régional jeunes à l'école. Les carnets sont à retourner au siège fédéral avant le 15 octobre de l'année en cours.

• Récompenses

Trois classements sont effectués chaque année : Ecole de moins de 30 jeunes - Ecole de 31 jeunes et plus - Assiduité.

Toute école ayant retourné son carnet du challenge des écoles de cyclotourisme reçoit une dotation financière en fonction de son effectif au 15 octobre de l'année en cours. Dotation qui est versée sur le compte du club en début d'année.



CONCOURS NATIONAL D'ÉDUCATION ROUTIÈRE

Objectifs et but du concours

Les dispositions juridiques et techniques touchant à la sécurité routière, ainsi que le respect d'autrui et la prévoyance de la part de tous les usagers de la route font partie des conditions de base essentielles permettant d'assurer la sécurité des enfants sur la route, qu'ils soient piétons ou cyclistes.

À cela viennent s'ajouter certains facteurs décisifs, tels que la maîtrise de la bicyclette en toutes circonstances, la sensibilisation des enfants aux règles théoriques et pratiques de la circulation, la connaissance des dangers de la route ainsi que la disposition des enfants à respecter et à adopter un comportement adapté aux exigences du trafic.

Ce comportement responsable, adapté aux normes de sécurité, peut être acquis au moyen d'une éducation routière approfondie et continue, inculquée tant dans le cadre familial, scolaire ou associatif.

Une éducation routière approfondie et continue revêt une grande importance pour le comportement du futur usager de la route adulte. Dans ce contexte, le concours national d'éducation routière vise à promouvoir l'amélioration de l'éducation routière de

tous les enfants et à sensibiliser le public, les écoles et les autorités à l'importance de cette tâche.

La Fédération française de cyclo-tourisme souhaite, en outre, que ce concours incite les clubs affiliés accueillant des jeunes à mieux faire connaître et à développer leurs activités en faveur de la sécurité des enfants au sein du trafic lors des différents déplacements à vélo dans la vie courante.

Règlement des épreuves nationales d'éducation routière

Elles se déroulent lors de la SNEJ. Deux niveaux retenus :

Débutants

Ouvert aux jeunes de 8 à 12 ans

Qualifiés

La sélection pour le concours européen est faite à partir du classement de l'épreuve « qualifiés » 10/12 ans.

Les deux premières filles, et les deux premiers garçons représenteront la délégation française

Cette manifestation se décompose en une série de quatre épreuves pratiques et théoriques. Deux postes comprennent des épreuves pratiques de conduite et d'adresse, deux des épreuves théoriques.

Des exemples concernant la teneur possible des épreuves se trouvent sur le CD "concours d'éducation routière" ou sur le site fédéral / gestion documentaire / commission jeunesse.

Règlement du concours national d'éducation routière (CNER) :

6 jeunes (2 filles, 4 garçons) représentent leur comité régional et sont sélectionnables lors des épreuves nationales de la SNEJ ou lors du concours régional d'éducation routière. Ce concours a lieu pendant les vacances scolaires de Toussaint.

• Classement

C'est un classement individuel. Le classement est effectué en fonction du total des points obtenus aux différents ateliers.

En cas d'ex æquo, le classement tiendra compte en premier, de la note obtenue à la partie théorique puis de celle des points obtenus à la partie pratique.

Si l'égalité est parfaite et que les ex æquo se trouvent aux trois premières places, la commission nationale jeunesse procédera à des tests théoriques supplémentaires pour les départager.



les séjours CYCLOS by

vacanciel

- 6 destinations labellisées
- Des engagements forts
- Des services adaptés à la pratique de votre passion

Renseignements Groupes :
04 75 82 45 46
mail : groupes@vacanciel.com

à partir de **45€**/nuit/pers*
en pension complète

PLUS D'INFOS SUR www.sejourvelo.com

* tarifs groupes 2016



-10% SUR VOS SÉJOURS

En individuels ou en familles

Information et Réservations

0 825 802 805 (0,15cts TTC /min)

Code Partenaire: **1040379**



Bénéficiez d'une réduction partenaire
sur vos séjours groupes en contactant le

04 91 04 87 10

commercial@villagesclubsdusoleil.com

48300 LANGOGNE
04 66 69 29 62
INFO@NAUSSAC.COM

8 JOURS / 7 NUITS
EN DEMI-PENSION

345€

Les TERRASSES
DU LAC
SÉJOURS CYCLO
En Lozère



800 KM DE CIRCUITS

AU BORD DU LAC DE NAUSSAC À DÉCOUVRIR SUR WWW.NAUSSAC.COM

DÉNIVELÉ : 250 À 1838M KM/JOUR : 80 À 120 KM

HÔTEL EN 1/2 PENSION GRAND LOCAL VÉLO





**CONCOURS
NATIONAL
D'ÉDUCATION
ROUTIÈRE
DU 23 AU 25
OCTOBRE
VIERZON (18)**

**Infos et inscriptions
COREG
AUVERGNE - RHÔNE-ALPES
CYCLOTOURISME
Jacques VIEL
auvergnerhonealpes-jeunes@ffvelo.fr**

**SÉJOUR
MULTIACTIVITÉS
JEUNES
DU 23 AU 28 AOÛT
CHÂTEL (74)**

**SEMAINE NATIONALE
ET EUROPÉENNE
DES JEUNES FFCT
VESOUL (70)
DU 04 AU 11 JUILLET**

**LE TRAIT D'UNION FFCT
VOYAGE ITINÉRANT
ENTRE COGNAC (16)
ET VALOGNES (50)
DU 26 JUILLET
AU 02 AOÛT**

**W.E. JEUNES ROUTE
ET VTT
CRITÉRIUM RÉGIONAL
CONCOURS RÉGIONAL
D'ÉDUCATION ROUTIÈRE
LES 25 ET 26 AVRIL
BRIOUDE (43)**





Michel PLAS
Responsable
Commission VTT

COMMISSION VTT

BAISSE DES EFFECTIFS, BAISSÉ DES BÉNÉVOLES...INÉLUCTABLE ?

L'un et l'autre vont de pair, si les effectifs du club sont en baisse, il y a moins de bénévoles pour faire fonctionner le club et s'il n'y a plus de bénévoles il n'y a plus de club. La moyenne d'âge élevée, l'individualisme, les contraintes imposées par les préfectures, les adhérents ne se préoccupant plus de la vie du club, le manque d'accueil des nouveaux dans les clubs, le refus d'accueillir les jeunes, voilà entre autres les ingrédients de la recette de notre mal dans nos clubs.

LES OUTILS EXISTENT !

Ressaisissons-nous, il est encore temps de remonter la pente (pour un cycliste, c'est normal) avant que la descente soit sans issue. Quelques solutions existent : mettons l'accent sur l'accueil dans nos clubs, communiquons sur notre pratique (forum des associations, flyers, revue municipale...), créons une section VTT si cela est possible, attirons les familles, les féminines et les jeunes (écoles cyclo), mettons en place des formations pour les adhérents motivés, diversifions-nous (marche, raquettes, ski de fond...) mettons en place des cyclo-découvertes pour les nouveaux, utilisons le numérique, les réseaux sociaux.

REMETTONS-NOUS EN QUESTION !

L'avenir de notre fédération dépend bien évidemment de nos structures (CoReg, CoDep, club) mais également de chacun de nous.

A VÉLO TOUT EST PLUS BEAU !

LA COMMISSION

Membres :

MICHEL PLAS : RESPONSABLE

EMMANUEL BOUDRY - JEAN-MICHEL COLLOMBAT - DANIEL DIONNET

OLIVIER FAYOLLE - MICHEL ROUGERT - EMMANUEL RUIZ

DÉLÉGUÉS VTT CODEP - COREG AUVERGNE – RHÔNE-ALPES

CODEP	PRÉNOM	NOM	MAIL	TÉL
Ain	Jean-Luc	DURON	jean-luc.duron@wanadoo.fr	07 88 13 11 95
Allier	Daniel	DIONNET	daniel.dionnet@sfr.fr	06 03 81 39 83
Ardèche	Ivan	POURCHAIRE	ivan.pourchaire@wanadoo.fr	06 40 21 14 21
Cantal	Jean-Marc	WARLIER	warlier@orange.fr	06 47 60 39 35
Drome	Olivier	FAYOLLE	codep26.agst@gmail.com	06 85 59 78 98
Isère	Emmanuel	BOUDRY	emmanuelboudry@neuf.fr	06 29 46 30 15
Loire	Michel	ROUGERT	michel.rougert@wanadoo.fr	06 08 42 82 82
Haute Loire	Guillaume	CHANGEA	guillaumechangea@aol.com	06 81 51 17 55
Puy de Dôme	Florence	BASILE	flo.basile@sfr.fr	04 73 83 50 20
Rhône	Ludovic	VIDAL	ludo.vidal69@gmail.com	06 79 41 63 01
Savoie	Jean-Pierre	BRUNET	Jpbrunet73@gmail.com	06 76 60 43 99
Haute Savoie	David	LEYNE	vtt.codep74ffct@veloenhautesavoie.com	06 83 24 10 92

25 BASES LABELLISÉES VTT FFCT EN AUVERGNE - RHÔNE-ALPES

BASE VTT ET VÉLO DE ROUTE DE BELLEY - BUGEY - AIN (01)

Tél. : 04 79 81 02 29
stanthelme@orange.fr
www.maisonsaintanthelme.com

BASE VTT DE MONTREVEL EN BRESSE - AIN (01)

Tél : 0474254874
accueil@tourisme-montrevelenbresse.fr
www.tourisme-montrevelenbresse.fr

BASE VTT REVERMONT - AIN (01)

Tél : 04 74 51 34 14 / 06 46 20 45 55
camping@treffort-cuisiat.fr
http://www.campinglagrangedupin.fr

BASE VTT LE VERT PLATEAU BELLENAVES - ALLIER (03)

levertplateau@yahoo.fr
http://www.vert-plateau.com
Tél. : 04 70 58 30 48

BASE VTT MONTS DE LA MADELEINE ST NICOLAS DES BIEFS - ALLIER (03)

Tél. : 04 70 56 40 03
http://www.auxmyrtilles.com

BASE VTT PLAN D'EAU DE VIEURE - ALLIER (03)

Tél. : 04 70 02 04 46
http://www.locationchaletscampingdelaborde.fr

BASE VTT RHÔNE-CRUSSOL (07)

Tél. : 04 75 40 46 75
info@rhone-crussol-tourisme.com

BASE VTT DU MOULIN JUSSAC - CANTAL (15)

Tél. : 07 81 90 02 38 / 06 80 83 54 38
basevtt@caba.fr

BASE VTT CANTAL DÉCOUVERTE AURILLAC - CANTAL (15)

Tél. : 04 71 49 70 80
http://www.cantal-vtt-découverte.ffct.org

BASE VTT BARONNIES PROVENÇALES - DRÔME (26)

Tél. : 04 90 36 52 20
escapade.vacances@wanadoo.fr
www.escapade-vacances.com

BASE VTT ROYANS - VERCORS - DRÔME (26)

Tél. : 04 75 48 22 54
ot.pontenroyans@orange.fr
www.vercors-pontenroyans.com

BASE VTT PAYS DE DIEULEFIT DRÔME (26)

Tél. : 04 75 46 82 33
ccpd.courrier@orange.fr
www.paysdedieulefit.eu

BASE VTT DU PAYS DE RÉMUZAT (26)

Tél : 04 75 27 85 71
http://www.remuzat-tourisme.com/fr/content/cyclotourisme

BASE VTT DE GRIGNAN (26)

Tél. : 04 75 46 56 75
info@tourisme-paysdegrignan.com

BASE VTT DE ST PAUL 3 CHÂTEAUX (26)

Tél. : 04 75 96 59 60

BASE VTT DU TRIÈVES - ISÈRE (38)

Tél. : 04 76 34 84 25
accueil@trieves-vercors.fr
www.trieves-vercors.fr/vtt.html

BASE VTT LES COULMES EN VERCORS ISÈRE (38)

Tél. : 04 76 36 09 10
ot.pontenroyans@orange.fr
www.vercors-pontenroyans.com

BASE VTT DE MONTALIEU VERCIEU ISÈRE (38)

Tél : 0474884856
contact@tourisme-montalieuvercieu.fr
www.vallebleu.org

BASE VTT SAINT-JEAN-LA-VÊTRE - VVF VILLAGES - LOIRE (42)

Tél. : 04 77 97 82 42
stjeanlv@vfvillages.fr
www.vvf-villages.fr

LES 4 VENTS

CENTRE CYCLOTOURISTE FFCT

AUBUSSON D'Auvergne - PUY DE DÔME (63)

Tél. : 04 73 53 16 94 / 09 65 25 55 22
contact@4vents-auvergne.com
http://www.4vents-auvergne.com

PAYS D'ISSOIRE - ISSOIRE - PUY DE DÔME (63)

Tél. : 04 73 89 40 34 / 06 60 49 74 90
http://www.vtt-issuire-aamb.com

BASE VTT MOND'ARVERNE COMMUNAUTÉ (63)

Tél. : 04 73 79 37 69
apm@mondarverne.com

BASE VTT LES ARCS

PEISEY VALLANDRY - SAVOIE (73)

Tél. : 04 79 07 12 57
contact@lesarcs.com
www.lesarcs.com

BASE VTT PAYS DU LAC AIGUEBELETTE – SAVOIE (73)

Tél. : 04 79 36 00 02
basevtt-pays-lac-aiguebelette@ffct.org
www.basevtt-pays-lac-aiguebelette.ffct.org

BASE VTT DES SOURCES DU LAC D'ANNECY (74)

Tél. : 04 50 44 60 24
http://www.sources-lac-annecy.com

COMITÉ RÉGIONAL AUVERGNE - RHÔNE-ALPES DE CYCLOTOURISME



Fédération Française de Cyclotourisme

7^{ème} RAID VTT

DU 1^{ER} JUILLET
AU 5 JUILLET
2020

260 KM / 7000M D +
5 JOURS
DE VTT NATURE
EN ITINÉRAIRE
5 JOURS / 6 NUITS

600€

INTER BASES
VTT FFCT
SUR LES PARCOURS
DE LA BASE VTT FFCT
DU VERT PLATEAU
À BELLENIVES (03)



Renseignements :
Plas Michel

ffctaravtt@gmail.com

07 81 48 32 88

ARC EN CIEL AVENTURE

La commission, cette année, a consacré une partie de son temps à l'élaboration du livret pour l'accueil des personnes en situation de handicap.

Ce livret vous aidera à mettre en place dans votre club, la section vous permettant de partager les valeurs du cyclotourisme en accueillant des personnes en situation de handicap.

La pratique du cyclotourisme pour une personne en situation de handicap est identique à celle du cyclotouriste valide.

Au-delà du handicap physique ces personnes peuvent avoir des difficultés de compréhension, de lecture, d'orientation...il suffira simplement d'être plus attentif pour expliquer et bien accompagner.

La Fédération Française de Cyclotourisme avec sa commission nationale « Sport pour Tous » a créé le label Arc en Ciel Aventure afin d'aider ses clubs à intégrer des personnes en situation de handicap, exclus, défavorisés ou dans un contexte difficile, devant s'insérer ou se réinsérer dans la société.

Dix labels Arc en Ciel Aventure pourront être attribués chaque année par la FFCT.

Les conditions d'attribution :

- 1 - Avoir au minimum une année dans l'activité handicap ou dans des actions ponctuelles.
- 2 - Déposer un dossier de candidature auprès de la FFCT.



Pour un accueil réussi, c'est facile !

Écouter, Partager, Communiquer,

Prendre son temps,

Accompagner les démarches,

Rendre autonome autant que possible,

Être force de proposition...

N'hésitez pas à me contacter
pour vous soutenir dans vos projets
Robert HERELIER - Membre de la Commission nationale
« Sport pour Tous » Arc en Ciel Aventure
Président des Cyclotouristes Annonéens
herelier.robert@wanadoo.fr - 06 82 74 79 07



Paul REY
*Responsable
Commission
sécurité-sports-santé*

LA COMMISSION SÉCURITÉ, SPORTS ET SANTÉ

VÉLO À ASSISTANCE ELECTRIQUE

CHARTRE, TRANSFORMATION, ASSURANCE ET DÉBRIDAGE

RAPPEL

DÉFINITION D'UN VAE

Cycles à pédalage assisté, équipés d'un moteur électrique d'une puissance nominale continue maximale de **250 Watt** et dont l'alimentation est réduite progressivement et finalement interrompue lorsque le véhicule atteint une vitesse de **25 km/h**, ou plus tôt si le cycliste arrête de pédaler.

ÉLÉMENTS DE LA CHARTRE D'USAGE DU PRATIQUANT VAE DE LA FFCT

L'intégration du VAE pour tous les usagers en général ne devra pas occulter l'aspect santé. La pratique du VAE c'est aussi une possibilité d'accueillir les personnes ayant des problèmes de santé ou physiques. Cet impact devra être préservé pour permettre de promouvoir le maintien le plus longtemps possible de la pratique du cyclotourisme auprès de ces personnes, et pouvoir ainsi leur permettre de prolonger ou d'intégrer la pratique et la vie en club.

Le licencié pratiquant le VAE s'engage dans son utilisation :

- à respecter les principes fondamentaux du cyclotourisme,
- à ne pas modifier son vélo à assistance électrique afin que celui-ci conserve son fonctionnement d'assistance limité à 25 km/h,
- à respecter la vitesse des groupes fréquentés, à ne pas leur servir « d'entraîneur »

Dans une sortie en groupe, il serait souhaitable que le « serre file » soit équipé d'un VAE afin d'améliorer la rapidité de la remontée de l'alerte en cas de problème.

ACHAT

Demander toujours à avoir :

- le **certificat d'homologation** si possible avec le marquage sur le vélo
- une notice spécifique à la fonction d'assistance électrique il est vivement recommandé de se faire expliquer l'assistance en détail par le professionnel et d'**essayer le VAE avant l'achat afin notamment de vérifier que l'assistance électrique cesse à 25 km/h ! si non refaire le réglage par le professionnel.**

Demander une facture attestant de l'homologation du VAE acheté

TRANSFORMER UN VÉLO CLASSIQUE EN VAE

Faire cette transformation par un professionnel.

La transformation sera faite sous sa responsabilité. Il a une assurance professionnelle de responsabilité. Faites lui noter sur la facture que le vélo modifié en VAE (VTT, VTC Vélo de course) est conforme à la législation en vigueur. En cas de contestation vous êtes couvert. Par ailleurs il devra vérifier si votre vélo peut être transformé en VAE - **son cadre et notamment si le système de freinage est adapté au futur VAE.** Ce système devra obligatoirement être équipé d'un capteur de puissance et d'un capteur de pédalage

L'idée de transformer son vélo de route en VAE en montant une

roue arrière motorisée, si c'est possible, permet :

- d'avoir un « VAE » sur un vélo adapté à sa convenance.
- de pouvoir réutiliser sa roue « normale » si besoin

ASSURANCE ET DÉBRIDAGE

L'assureur fédéral prend en compte le vélo à assistance électrique utilisé selon les modalités définies par la FFCT. Pour les licenciés qui ne seraient pas assurés par l'assureur fédéral, il leur faudra vérifier que leur propre assureur garantit l'utilisation du VAE.

En cas d'accident grave, l'assureur fédéral se réserve le droit de faire expertiser le véhicule et peut **ne pas couvrir l'assuré en cas de vélo non conforme.**

REVENDEUR

Comme un professionnel, vous devez être capable de remettre les certificats de conformité aux exigences de sécurité du VAE vendu à votre acheteur !



LISTE DES DÉLÉGUÉS DÉPARTEMENTAUX SÉCURITÉ AU SEIN DU COREG AUVERGNE – RHÔNE-ALPES

DÉPARTEMENT 01

MICHOUX Jean-Pierre
4, rue Chateaubriand bat5
01000 BOURG EN BRESSE
04 72 23 69 60
06 72 56 29 62
jean-pierre.michoux@neuf.fr

- CO-RESPONSABLE COMMISSION SÉCURITÉ

GIROUD Jean
57, montée de la Grande Perrière
01700 MIRIBEL
06 13 42 71 39
j-giroud01@gmail.com

DÉPARTEMENT 03

LEFEBVRE Jocelyne
3, rue des Batisses
03170 DOYET
09 82 31 72 39
06 50 78 09 21
lefebvre-jo@hotmail.fr

DÉPARTEMENT 07

CHAMBONNET Michel
Salavert
07200 St JULIEN du SERRE
04 75 37 95 05
09 60 08 39 69
michel.chambonnet187@orange.fr

DÉPARTEMENT 15

PRUNET Bernard
1, rue des Eygades
15130 ARPAJON-SUR-CERE
04 71 63 76 12
bernard.prunet@wanadoo.fr

DÉPARTEMENT 26

ROLLAND Claude
1, allée des Adrets
26120 CHABEUIL
06 33 19 84 35
rollandcl@wanadoo.fr

DÉPARTEMENT 38

LEBLANC Jean-François
17, rue Guy Allard
38500 VOIRON
04 76 05 19 26
departement38-
securite@ffvelo.fr

DÉPARTEMENT 42

CLASTRE André
14 A4, rue Marcel Sembat
42100 Saint Etienne
06 74 81 34 30
clastre.andre@orange.fr

DÉPARTEMENT 43

DELOLME Jean-Michel
2, rue des Jonquilles
43590 BEAUZAC
04 71 61 49 56
jeanmichel.delolme@wanadoo.fr

DÉPARTEMENT 63

LAUNAY François
4, avenue Claude Péri
63500 ISSOIRE
04 73 71 06 77
06 60 32 05 15
launay.françois@free.fr

DÉPARTEMENT 69

REY Paul
2, place Jean-Philippe Rameau
69680 CHASSIEU
04 78 49 55 89
06 61 43 19 40
domipaulrey@free.fr

DÉPARTEMENT 73

- AMÉNAGEMENT
BOIJOUX Serge
89, rue Abbé Pierre
73100 AIX-LES-BAINS
04 79 35 67 05
boijoux.serge@neuf.fr

DÉPARTEMENT 73

- SÉCURITÉ SANTÉ
FLON Solange
225, chemin du Pommerin
73420 VIVIERS du LAC
04 79 34 28 68
06 82 84 19 07
solange.flon@sfr.fr

DÉPARTEMENT 74

- DÉLÉGUÉ SÉCURITÉ
DÉPARTEMENTAL
Michel HOCHART
A6, résidence Les Florentins
173, impasse de l'Adret
74220 LA CLUSAZ
06 08 07 02 43
amhochart@gmail.com

- ADJOINT SÉCURITÉ

Michel CUVILLIER
221, ch. du chanoine Pochat Baron
74450 SAINT JEAN DE SIXT
06 83 73 96 76
ghislaine.cuvillier@la poste.net

L'ACCIDENTOLOGIE À LA FIN DU 3^{ÈME} TRIMESTRE 2019

ORIENTATIONS DU COREG AUVERGNE – RHÔNE-ALPES POUR 2020

POINT À FIN SEPTEMBRE 2019

Sur la même période de 2018, nous constatons une baisse importante des déclarations de - **22%** soit 283 en 2019 pour 364 en 2018 (même période)

Cette baisse se répercute de façon homogène :

Pour les accidents avec tiers : - **24%**

Pour les accidents sans tiers : - **21%**

La répartition des accidents entre ces deux postes est identique à 2018 :

Les accidents avec tiers représentent 35% des accidents

Les accidents sans tiers 65%

COMMENTAIRES PARTICULIERS

Accidents avec tiers :

Très forte baisse avec des véhicules motorisés -39% avec des véhicules responsables à plus de 90%, les 10% restants étant en torts partagés.

Par contre les accidents entre cyclistes restent très élevés et ne baissent pratiquement pas : 58 en 2019 (60 en 2018) et représentent 20% de la totalité des accidents !

Nous constatons un décès avec un tiers responsable.

Accidents sans tiers (chute individuelle) :

Très forte baisse des chutes par « inattention et manque de maîtrise » : - 24% mais représentent encore près de 70% de ces accidents ! Les chutes dues à l'infrastructure progressent de 15 % et représentent 20% de ces accidents. Si les décès cardiaques ont bien baissé, les « malaises » ne diminuent pas !

Responsabilité des cyclistes : elle baisse en chiffres bruts : -21% Mais elle représente toujours **les 2/3 de la totalité des accidents soit 67%**

20% d'accidents entre cyclos et 47% d'accidents sans tiers (inattention, manque de maîtrise et malaises)

Décès : 3 décès sont à déplorer en 2019 : 1 cardio, 1 accident sur voie publique avec tiers motorisé responsable et 1 suite à une chute pendant un séjour au Maroc.

QUELQUES ÉLÉMENTS POUR ÉCLAIRER CES ACCIDENTS

- Le mode

Route	232	82% (dont 1 VAE)
VTT	51	18%

- Le lieu (pour la route)

Ligne droite	54%
Virage	25%
Intersections	14%
Giratoires	7%

- Le sexe

Féminine	19%
Homme	81%

- Par mode

	VTT	Route
Féminines	8 soit 16%	46 soit 20%
Hommes	43 soit 84%	186 soit 80%

- Age

Féminine : **30% ont moins de 60 ans, 70%** ont 60 ans et plus
Le ratio est exactement le même pour les hommes

ORIENTATIONS 2020

- Mettre l'accent **sur le stage « maniabilité individuelle et comportement en groupe »** sur l'ensemble de nos CoDep pour diminuer les accidents entre cyclistes et les chutes individuelles
- **ETRE VISIBLE** en portant des vêtements voyants et rétro réfléchissants en automne, hiver et printemps notamment en début ou fin de journée et avoir un éclairage d'appoint
- Participer à l'amélioration de nos routes en faisant systématiquement remonter les défauts constatés auprès des services concernés en s'appuyant si nécessaire sur le délégué « sécurité » de son CoDep.
- Faire des visites régulières chez un cardiologue à partir de 50 ans
- Ne pas hésiter à consulter à la moindre alerte : douleur poitrine, fatigue anormale, malaise etc.
- Démultiplier les formations PSC1
- Démultiplication du diaporama « Echauffements, décontraction et étirements » Le mettre en accès direct sur le site du CoDep ou des clubs.

LES MALAISES, CONDUITE À TENIR.

L'APPLICATION « SAVE-LIFE = SAUVE-LIFE »

INTRODUCTION

Le terme de malaise, regroupe des situations pathologiques des plus variées : on parle de « simple malaise vagal » dont le diagnostic est plutôt rassurant, mais aussi du « malaise cardiaque », qui peut, dans certains cas aller jusqu'à l'engagement du pronostic vital.

Habituellement, devant tout malaise, un **BILAN des 3 fonctions essentielles** s'impose :

- La conscience : en posant des questions simples (« si vous m'entendez, serrez-moi la main »)
- L'état respiratoire : en observant les mouvements de la cage thoracique.
- L'état cardio-vasculaire : par la prise du pouls radial ou carotidien. Devant la difficulté pour un non initié et si la victime est choquée, la prise du pouls n'est pas nécessaire, risque de perte de temps.

Le massage cardiaque externe = M C E est à débiter au plus vite

(chez une victime inconsciente qui ne respire plus.)

En présence d'un malaise chez une personne consciente, il faudra :

- Observer des symptômes tels que pâleur, sueurs, troubles de l'équilibre, trouble moteur, pouvant aller jusqu'à la paralysie d'un membre, asymétrie faciale.
- Noter d'éventuels troubles de l'élocution.
- Faire préciser : le ou les éventuels traitements suivis, les antécédents, les symptômes ressentis, maux de tête violents, douleur localisée, nausées...

En cas de malaise ou de chute inexplicable, il faut immédiatement :

DONNER L'ALERTE

en composant en priorité le 15 (SAMU),
le médecin régulateur vous indiquera la marche
à suivre, sinon le 18 ou le 112
(réservé aux appels d'urgence et valide dans l'ensemble
de l'Union Européenne)

- Penser à se présenter, donner l'adresse où se trouve la victime, le n° de téléphone utilisé pour permettre de vous rappeler, de vous géolocaliser, demander l'autorisation avant de mettre fin à la communication.
- Donner l'âge de la victime, son sexe, le motif de l'appel.
- Décrire l'état de la victime, les symptômes observés et ceux dont elle se plaint.

ATTENTION : NE JAMAIS TRANSPORTER LA VICTIME.

CONDUITE À TENIR EN ATTENDANT LES SECOURS :

- Mettre la victime au repos en l'allongeant, sauf si elle adopte spontanément la position demi-assise en cas de gêne respiratoire
- Desserrer col, cravate, ceinture
- La rassurer, la couvrir (avoir une couverture de survie dans sa sacoche, son sac à dos, sa voiture)
- La surveiller en attendant l'arrivée des secours ou du médecin de garde
- Mettre en pratique les conseils donnés par le régulateur du 15 ou du 18

Tout le monde s'accorde à dire que ce sont les pre-

miers instants auprès d'une victime qui sont déterminants pour donner aux « **GESTES QUI SAUVENT** » leur pleine efficacité.

Le plus grand nombre de cyclotouristes devraient se former aux gestes des premiers secours soit auprès de la Croix rouge ou des pompiers quelque soit son âge.

A l'heure du numérique, un autre moyen, rapide et performant est à votre disposition : N'hésitez pas !

L'application « SAUV-Life » ou « SAVE - Life »

L'utilisation des téléphones connectés à internet (smartphones) se généralise.

C'EST QUOI ?

"C'est une application gratuite à télécharger à partir de n'importe quel smartphone qui permet de géolocaliser n'importe quel citoyen volontaire pour réaliser des gestes de survie, notamment des gestes d'arrêt cardiaque sur sollicitation du Samu uniquement".

En téléchargeant une application telle que « **SAUV-Life** » ou « **save-life** », vous êtes automatiquement inscrit dans une base de données des SDIS.

Suivant votre positionnement, vous pouvez être contacté par un centre de secours : le **SAMU** et le **S D I S** (service départemental d'incendie et de secours), qui après géolocalisation de votre téléphone, vous sollicitera pour vous déplacer auprès d'une personne en difficulté afin de lui porter secours.

Vous serez aussi informé de la **localisation du défibrillateur le plus proche**.

Depuis mai 2007, la loi autorise tout citoyen à utiliser un défibrillateur.

Cette démarche est **PUREMENT VOLONTAIRE**.

161 301 volontaires ont déjà téléchargé l'application et **28 personnes ont été sauvées**. La presse s'est fait l'écho de plusieurs interventions de ce type, qui ont permis d'améliorer de manière notable la qualité de la prise en charge des victimes de malaises.

50 000

C'est le nombre de personnes en France, qui meurent chaque année, prématurément d'un arrêt cardiaque

Jacques LAURENT

Médecin Délégué Sécurité

Vélo Club de Tresserve

Savoie.

Solange FLON

Commission Sécurité Santé

du COREG.



LE TROPHÉE SÉCURITÉ

• ARTICLE 1

Ce trophée est créé pour récompenser chaque année un licencié délégué "sécurité" de club, d'un CoDep ou tout licencié ayant initié une action marquante en matière de sécurité.

Un club, un Comité Départemental du comité Régional Auvergne-Rhône-Alpes ou un organisme hors F.F.C.T. (exemple : municipalité, groupement associatif, etc.) peuvent être également récompensés.

• ARTICLE 2

Ce TROPHÉE pourra être obtenu par tout prétendant désigné tel que ci-dessus, sur simple présentation à la Commission Sécurité du Comité Régional Auvergne – Rhône-Alpes, d'un dossier libre, décrivant une réalisation, une action sécurité, obtenue ou concrétisée durant l'année en cours (ne seront pas prises en compte les actions en cours).

• ARTICLE 3

Le contenu du dossier présenté (1 seul par prétendant) est laissé libre de toute méthode de présentation et d'initiative, et pourra contenir tout ce que son concepteur jugera important pour valoriser l'action réalisée (photos, schémas, coupures de presse ...).

• ARTICLE 4

La date limite de dépôt des dossiers est fixée à 1 mois avant l'Assemblée Générale du Comité Régional Auvergne – Rhône-Alpes.

• ARTICLE 5

Les dossiers seront adressés avant cette date à la Commission Régionale de Sécurité, au siège du Comité Régional Auvergne – Rhône-Alpes.

• ARTICLE 6

La dite Commission de Sécurité étudiera l'ensemble des dossiers, établira le classement et présentera celui-ci au Comité Directeur du Comité Régional Auvergne – Rhône-Alpes lors de sa réunion plénière précédant l'assemblée générale.

• ARTICLE 7

La proclamation des résultats et la remise du TROPHÉE auront lieu lors de l'assemblée générale de l'année en cours.

• ARTICLE 8

Afin de garder à ce TROPHÉE toute sa valeur, il pourra ne pas être attribué une année en cas de défection qualitative des dossiers présentés.

• ARTICLE 9

La Commission de Sécurité établit le classement des dossiers présentés, en toute souveraineté. Ses décisions sont sans appel.

• ARTICLE 10

Le lauréat d'un TROPHÉE ne pourra pas concourir pour l'année suivante - ou alors seulement sur présentation d'un nouveau dossier (sur un nouveau thème). Tout dossier ne pourra être présenté qu'une seule fois.

OFFRE SPECIALE ADHERENTS FFCT



L'expert de vos séjours vélo sur des territoires d'exception

HÉBERGEMENT ET RESTAURATION ADAPTÉS
GARAGE À VÉLOS SECURISÉ • CONSEILS PERSONNALISÉS

Village Vacances
Vaison-la-Romaine***



Vaucluse/Ventoux - 04 90 36 23 91

Village Vacances
Montbrun-les-Bains***



Drôme Provençale - 04 75 28 89 00

Château de l'Environnement
de Buoux



Luberon - 04 90 05 64 67

Vos avantages Groupe :

- Une visite de repérage offerte
- Tarif "Groupe" à partir de 15 personnes
- Une gratuité pour 20 payants

www.vll-cyclo.com

Domaine de
Sainte-Croix



Pays Ionnais - 04 78 06 65 05





AGENCE DE VOYAGE POUR CYCLISTES



Transport professionnel de cyclistes et de leurs vélos



12 Autocars de 10 à 61 places
10 Remorques de 14 à 48 vélos
Séjours organisés de A à Z:
Hôtels, circuits, transport etc...



Location de véhicules:
Minibus 9 places avec porte-vélos
Circuits en autotour:
Réservations hôtels, restaurants,
visites, road-books



AUTOCARS & VOYAGES

3, Zone Artisanale,
12130 St GENIEZ D'OLT
Tel: 05 65 47 41 39
deltourautocars.voyages@orange.fr
WWW.DELTOUR-AUTOCARS.COM



LE COMITÉ RÉGIONAL DE CYCLOTOURISME AUVERGNE - RHÔNE-ALPES

organise un séjour cyclotouriste dans le Périgord

du 18 au 25 avril 2020



Circuits en étoile au départ du
village vacances ULVF
Le Domaine de Pelvez
à Saint-Geniès (24)

8 jours / 7 nuits en pension complète

450€ / personne



Situé dans le Périgord Noir, le Domaine de Pelvez vous attend, dans un cadre d'exception. Un parc boisé de 20 Ha et un château médiéval, voici le cadre de votre prochain séjour à quelques kilomètres seulement des grands sites touristiques périgourdiens.

Sur place: chalets en bois confortables, restauration adaptée aux sportifs, parking privé, wifi gratuite au bar.

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS :

Jean-Jacques PECH - 06 86 96 96 52 - jjpech.cyclo@wanadoo.fr



A vélo tout est plus beau !

Fédération Française de Cyclotourisme

www.vacances-ulvf.com



LA COMMISSION TOURISME



Daniel DIONNET
Responsable
Commission tourisme

Comme son nom l'indique, elle s'intéresse à tout ce qui touche de près ou de loin à toute pratique du vélo : visites, balades à thèmes, sans oublier l'hébergement et le couvert.

Elle assure la promotion du tourisme à vélo et favorise la pratique du vélo accessible à tous, basée sur le plaisir et la convivialité. Elle informe les cyclotouristes sur les différentes manifestations de notre nouvelle grande région.

LES ACTEURS

Ce sont les cyclotouristes, les clubs, les comités départementaux, le réseau de bénévoles, les offices de tourisme, les partenaires et les voyageurs qui nous apportent des renseignements touristiques.

LA COMMISSION TOURISME :

- contribue au développement des randonnées perma-contribue au développement des randonnées permanentes, des cyclo-découvertes, des séjours, des rallyes, des voyages itinérants, des sites BCN (brevet cyclotouriste national) et BPF (brevet des provinces françaises), du challenge du Coreg, du brevet du randonneur du Coreg, des véloroutes et voies vertes.

- aide au recensement de toutes les possibilités cyclotouristiques en relation avec les Codep, (comités départementaux), les offices de tourisme et les associations locales et départementales; - renseigne et sensibilise les hébergeurs sur les besoins des cyclotouristes (alimentation, circuits à thèmes, réparateurs et loueurs de vélos etc...)

- représente notre Coreg et conseille les institutions qui envisagent de développer la pratique du cyclotourisme.

- informe les collectivités sur les conditions d'attribution des labels (territoires vélo, base VTT, bonnes adresses etc...) gages de qualité et de sécurité pour la pratique du vélo.

RÔLE DES MEMBRES DE LA COMMISSION TOURISME

Marie Claude CAMINADA et Philippe BEST

Labels territoires vélo

Christine ROUGÉ et Françoise VALLUCHE :

Randonnées Permanentes

François LAUNAY et Jean BLÉRON : Voies vertes

Bernard DENIS et Yvon POUGET : Challenges

Danièle GUILLEMOT : Brevet du randonneur

DÉLÉGUÉS DÉPARTEMENTAUX AU TOURISME

AIN

Claude EVRARD
04 74 50 82 67
06 87 70 82 77
evrard.claude@neuf.fr

ALLIER

Daniel DIONNET
04 73 52 14 67
06 03 81 39 83
daniel.dionnet@sfr.fr

ARDECHE

Jean-Marie ROBERT
04 75 64 13 37
jean-marie.robert557@orange.fr

CANTAL

Jean-Marc WARLIER
04 71 47 66 75
06 47 60 39 35
jean-marc.warlier@orange.fr

DROME

Nord Drôme
André JACOUTON
04 75 31 73 52
06 12 10 19 70
andre.jacouton@orange.fr

Sud Drôme

Bernard GAVORY
09 51 60 42 53
06 06 71 03 98
bernardgavory@free.fr

ISERE

Denis VITIEL
04 76 47 14 70
06 71 67 98 16
departement38-tourisme@ffvelo.fr

LOIRE

Jean-Guy DUBESSAY
04 77 95 55 64
06 52 63 71 06
jean-guy.dubessay@orange.fr

HAUTE LOIRE

Michelle CELLE
04 71 66 51 47
06 04 09 81 72
michelle.celle@free.fr

PUY DE DOME

Jean BLERON
04.73.25.92.20
07.80.35.26.15
jean.bleron@orange.fr

RHONE

Christian POIZOT
06 87 05 00 66
christian.poizot@orange.fr

SAVOIE

Jean-Pierre BRUNET
04 79 85 32 85
06 76 60 43 99
jpbrunet@gmail.com

HAUTE SAVOIE

Patrick PREVOST
04 56 70 08 35
06 04 50 10 04
tourisme.codep74ffct@veloenhautesavoie.com

LES VÉLOROUTES ET VOIES VERTES EN AUVERGNE - RHÔNE-ALPES

Les véloroutes sont des itinéraires pour cyclistes à moyenne et longue distance, d'intérêt départemental, régional ou européen, reliant les régions entre elles et traversant les agglomérations dans de bonnes conditions. Elles empruntent tous types de voies sécurisées, dont les voies vertes. Lorsqu'il emprunte une véloroute, le cycliste peut être amené à cohabiter avec d'autres utilisateurs : " Les voies vertes sont des aménagements en site propre réservés aux déplacements non motorisés. Elles sont destinées aux piétons, aux cyclistes, aux rollers, aux personnes à mobilité

réduite et parfois aux cavaliers, dans le cadre du tourisme, des loisirs et des déplacements de la population locale "

Les voies vertes ne doivent pas être confondues avec les pistes cyclables qui sont réservées aux cyclistes et itinéraires partagés qui sont des sections de route sur lesquelles le cycliste cohabite avec l'automobiliste. La collaboration des correspondants Véloroutes et Voies Vertes de vos départements est fortement appréciée par les interlocuteurs départementaux (Conseils généraux, direction des routes etc...)

LES ASSOCIATIONS IMPLIQUÉES DANS LES PROJETS VÉLOROUTES ET VOIES VERTES

- L'association Française de Véloroutes et Voies Vertes (AF3V) www.af3v.org
- La Fédération Française des Usagers de la Bicyclette (FUB) <http://fub.org>
- L'Association des Départements Cyclables (ADC) www.departements-cyclables.org

Il est à noter que la FFCT et la FUB sont membres de l'AF3V.



LE LABEL TERRITOIRE VÉLO (TV)

C'est avant tout :

- Une reconnaissance immédiate
- Une garantie de qualité

- Une appartenance à un réseau dynamique
- Un développement touristique accru

C'est aussi valoriser l'ensemble des actions territoriales en faveur de la pratique du vélo.

Si vous souhaitez être candidat, consulter le site :

<https://ffvelo.fr/institutionnels/promouvoir-votre-territoire/devenir-territoire-velo/>

(D'ores et déjà 35 collectivités sont labellisées "TV", alors pourquoi pas la vôtre)

Contact : Marie-Claude CAMINADA 06 73 33 66 08 - marie-claude.caminada@wanadoo.fr

Commission Tourisme : Daniel DIONNET : 06 03 81 39 83

VOS INTERLOCUTEURS DÉPARTEMENTAUX

AIN

Claude EVRARD
06 87 70 82 77

ALLIER

Daniel DIONNET
06 03 81 39 83

ARDECHE

Jacques PEREZ
04 75 41 53 07

CANTAL

Jean-Marc WARLIER
06 47 60 39 35

DROME

Monique VALETTE
06 74 78 44 01

ISERE

Denis VITIEL
06 71 67 98 16

LOIRE

Jean-Guy DUBESSAY
06 52 63 71 06

HAUTE LOIRE

Michelle CELLE
06 04 09 81 72

PUY DE DOME

François LAUNAY
06 60 32 05 15

RHONE

Christian POIZOT
06 87 05 00 66

SAVOIE

Serge BOIJOUX
06 06 58 35 15

HAUTE SAVOIE

Gilbert ESPOSITO
06 20 56 76 82



Nicole OUILLO
*Responsable
Commission féminine*

LA COMMISSION FÉMININE

SÉJOUR À JOYEUSE (ARDÈCHE)

Ce 3^e séjour proposé aux féminines du CoReg Auvergne Rhône Alpes, s'est déroulé du 27 au 30 septembre 2019, en Ardèche méridionale (07).

Hébergées à l'Hôtel « les CÈDRES », 82 cyclistes se sont retrouvées pour parcourir ensemble les routes du sud de l'Ardèche ainsi que quelques unes des départements voisins du Gard et de la Lozère - Pour offrir toujours plus de contrastes, de paysages spectaculaires, de villages à découvrir et ... de cols à franchir !

Un choix de trois parcours journaliers leur étaient proposés, de distances et difficultés différentes, chacune pouvant chaque jour se positionner sur le parcours qui lui convenait.

Ce sont 11 départements qui ont donné suite à notre projet 2019 par la présence de 43 clubs et 2 membres individuels.

Une super météo estivale durant les quatre jours, nous a permis de profiter des panoramas escarpés ardéchois tous empreints d'un charme si authentique.

Bonne humeur, convivialité, entraide étaient bien présentes durant tout le séjour.



PROJETS 2020

Toutes à TOULOUSE

Dans la poursuite de « Toutes à PARIS » en 2012, puis de « Toutes à STRASBOURG » en 2016, notre Fédération a prévu l'organisation de « Toutes à TOULOUSE » en 2020. Notre CoReg mettra sur pied un Voyage Itinérant regroupant les féminines de nos 12 départements pour rejoindre TOULOUSE en septembre 2020.

Notre périple comportera 6 étapes d'environ 100 kilomètres par jour. Nous traverserons 7 départements (Rhône, Loire, Haute Loire, Lozère, Aveyron, Tarn, Haute Garonne). Nous participerons au défilé et au rassemblement national de Toulouse le dimanche 13 septembre 2020.

Relations inter départementales féminines : Nous souhaitons poursuivre et développer la création d'événements féminins inter départementaux (2 à 3 CoDep).

LES OBJECTIFS FFCT

- Mettre en valeur la pratique du vélo par les femmes.
- Valoriser le vélo comme moyen efficace pour améliorer sa santé.
- Promouvoir le vélo comme vecteur de convivialité et de rencontres.
- Démontrer aux femmes qu'il est possible de pratiquer le vélo en toute autonomie.

Ce sport est la combinaison parfaite entre le plein air, le tourisme et l'activité physique.



RESPONSABLES COMMISSION FÉMININE DES CODEP

AIN

Marie France PUJEAUT
mf.puj@free.fr
06 42 24 04 03

ALLIER

Jocelyne LEFEVBRE
lefebvre-jo@hotmail.fr
06 50 78 09 21

ARDÈCHE

Annie BECERRA
annie-b07@hotmail.fr
04 75 40 96 91

CANTAL

Marie-Françoise SALAVERT
gmfsalavert@orange.fr
09 66 93 93 81

DRÔME

Monique VALETTE
valette-monique@orange.fr
06 74 78 44 01

ISÈRE

Frédérique DURAND
departement38-feminines@ffvelo.fr
06 95 64 16 91

LOIRE

Poste non pourvu

HAUTE-LOIRE

Nicole OUILLON
ouillon.nicole@wanadoo.fr
06 08 94 38 99

PUY-DE-DÔME

Poste non pourvu

RHÔNE

Christine ROUGÉ
fcrouge@hotmail.fr
06 43 12 20 25

SAVOIE

Laurence SOYEZ
laurence.soyez63@gmail.com
06 62 39 98 48

HAUTE-SAVOIE

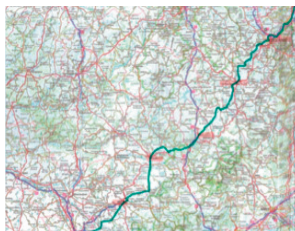
Marie Christine BERNARDIS
feminines.codep74fct@veloenhautesavoie.com
06 24 68 71 71

TOUTES À VÉLO EN 2020 CAP SUR TOULOUSE Voyage itinérant organisé par la Commission féminines du CoReg Auvergne - Rhône Alpes



6 étapes :

Lyon - St-Etienne
St-Etienne - Le Puy-en-Velay
Le Puy-en-Velay – Marvejols
Marvejols – Rodez
Rodez – Albi
Albi - Toulouse



- **Départ :** Dimanche 6/09
- **Arrivée :** Vendredi 11/09
- **Visite de la ville de Toulouse :**
Samedi 12 septembre
- **Défilé et rassemblement à
"la Prairie des Filtres":**
Dimanche 13 septembre



DÉPART DE LYON



ARRIVÉE TOULOUSE



Bernard DENIS



Yvon POUGET

**Responsables
Challenge du CoReg**

CHALLENGE DU COMITÉ RÉGIONAL AUVERGNE RHÔNE-ALPES

Le challenge 2020 du comité Régional Auvergne Rhône-Alpes sera établi du 1^{er} janvier au 30 octobre 2020 date d'arrêt de l'enregistrement des fiches reçues de l'exercice en cours. Les fiches non enregistrées du 31 octobre à la dernière manifestation de l'année seront comptabilisées sur 2021.

Toutes les manifestations de l'annuaire du Comité Régional 2020 seront prises en compte sauf les marches, les bourses à vélo et tout ce qui ne reflète pas une activité cyclotouriste. Les non-réponses sont dommageables pour tous et surtout pour les clubs qui jouent les 1^{ères} places des divers classements.

Pour le suivi de ce challenge nous envoyons aux organisateurs une fiche challenge accompagnée d'un courrier explicatif environ une dizaine de jours avant la date de la manifestation. Si nous n'avons pas de réponse, une relance est faite environ un mois après la date de l'organisation.

Malgré ce suivi quelques clubs (souvent les mêmes) ne daignent pas répondre. **C'est un manque d'égard envers les responsables du challenge.** Cette année 2019 nous avons envoyé 107 relances pour 52 réponses. Ce score est nettement moins bien que l'an dernier et représente 48,60% contre 54,6%. On peut se poser la question du bien-fondé de ce challenge compte-tenu de la somme de

travail que cette gestion génère.

Il serait souhaitable que les fiches nous arrivent spontanément sans que nous soyons obligés de relancer, ce qui entraîne un surcroît de travail non négligeable. De plus nous demandons de toujours d'utiliser la fiche de l'année que nous envoyons. En utilisant les anciennes il arrive que nous ne les recevions pas d'où des relances inappropriées. Également évitez de renvoyer des documents en **PDF ou zippés** ce qui nous oblige à les refaire complètement.

Vous utiliserez la fiche au format Excel sur laquelle vous renseignez le numéro fédéral du club, le nombre de participants (hommes, femmes, moins de 18 ans route et VTT) et la date du rallye. Les totaux s'effectuent tout seuls. Vous l'enregistrez et vous nous l'envoyez par messagerie de **préférence en fichier joint**.

Cette année encore nous avons reçu des documents difficilement exploitables.

Comptant sur votre aide et sur votre compréhension.

Vous trouverez la fiche sur le site du COREG

Auvergne – Rhône-Alpes :

<http://www.cyclorhonalpin.org/Documentation/doc1.htm>

RÈGLEMENT

Le but du challenge est de donner aux clubs un moyen pour inciter et motiver leurs membres licenciés à la FFCT à participer aux randonnées organisées par les clubs du Comité Régional.

Pour marquer des points, tout cyclotouriste peut participer en nombre illimité dans l'année à ces manifestations, ou événements du Comité Régional.

Le club marque autant de points que le participant à raison d'un point par participant.

Le club organisateur d'une randonnée marque un bonus de 15 points par randonnée organisée (avec un maximum de 2 randonnées).

La période de référence pour les manifestations prises en compte est du 1^{er} novembre au 31 octobre.

Seront récompensés les clubs arrivant 1^{er} et :

- Qui auront le plus grand nombre de participants au prorata du nombre de licenciés FFCT dans le club. Sera pris en compte le nombre de licenciés FFCT arrêté au 30 septembre de l'année en cours.
- Qui auront le plus grand nombre de participants.
- Qui auront le plus grand nombre de jeunes.
- Qui auront le plus grand nombre de féminines.

Pour chacune de ces 4 catégories, une distinction sera faite entre les randonnées route et VTT ce qui implique deux récompenses par catégorie. Les récompenses ne sont pas cumulables.

Un club terminant plusieurs fois à la 1^{ère} place ne pourra pas obtenir plus d'une récompense, les autres seront donc attribuées au club arrivant en seconde position.

A noter que les clubs n'ont aucune comptabilité à tenir, cette dernière étant prise en compte par les délégués régionaux chargés du Challenge Régional du CoReg Auvergne – Rhône-Alpes à qui l'imprimé devra être envoyé avant le 24 octobre de l'année en cours dernier délai. Passé ce délai les fiches seront comptabilisées sur l'année suivante.

Il est demandé d'envoyer la fiche des résultats dans la semaine qui suit la randonnée.

Un club organisateur d'une ou plusieurs randonnées qui ne transmettrait pas ses résultats aux délégués régionaux avant le 31 octobre ne sera pas classé.



Danièle GUILLEMOT

**Responsable
Brevet du CoReg**

Le BREVET de RANDONNEUR du Comité Régional Auvergne - Rhône-Alpes est décerné à toute personne licenciée FFCT qui aura réalisé dans l'année les formules bronze ou argent et sur deux ans pour la formule OR, sans ordre particulier. (Randonnées FFCT exclusivement).

S'ADRESSER À :

Danièle GUILLEMOT – 06 89 33 36 62
22, rue de Cuiron 01 000 BOURG EN BRESSE.
danielle.guillemot1956@gmail.com

Joindre à la demande une enveloppe format 22 x 11, suffisamment affranchie, soit 2 timbres (tarif en vigueur au-delà de 20g).

FORMULE BRONZE

Pour les licenciés du Comité Régional Auvergne - Rhône-Alpes :

Obligatoirement 9 randonnées du Comité Régional Auvergne - Rhône-Alpes sur 12 à accomplir, devront être réalisées à l'intérieur du département d'appartenance de son club (ou de son domicile pour les membres individuels).

Les 3 autres randonnées au choix dans l'un des 11 autres départements du Comité Régional Auvergne - Rhône-Alpes.

Pour les licenciés des autres Comités Régionaux : obligatoirement 9 randonnées du Comité Régional Auvergne - Rhône-Alpes sur les 12 à accomplir devront être réalisées à l'intérieur d'un ou plusieurs départements du Comité Régional Auvergne - Rhône-Alpes.

Les 3 autres randonnées seront réalisées dans son comité régional.

FORMULE ARGENT

Pour les licenciés du Comité Régional Auvergne - Rhône-Alpes :

Obligatoirement 6 randonnées du Comité Régional Auvergne - Rhône-Alpes sur les 12 à accomplir, devront être réalisées à l'intérieur du département d'appartenance de son club (ou de son domicile pour les membres individuels).

Les 6 autres devront regrouper obligatoirement au moins trois autres départements du Comité Régional Auvergne - Rhône-Alpes.

Pour les licenciés des autres Comités Régionaux : obligatoirement 6 randonnées du Comité Régional Auvergne - Rhône-Alpes sur les 12 à accomplir devront être obligatoirement réalisées dans un département du Comité Régional Auvergne - Rhône-Alpes.

Les 6 autres randonnées devront regrouper obligatoirement au moins 3 autres départements du Comité Régional Auvergne - Rhône-Alpes.

RÈGLEMENT DU BREVET DE RANDONNEUR DU COMITÉ RÉGIONAL

FORMULE OR

Pour les licenciés du Comité Régional Auvergne - Rhône-Alpes et les autres Comités Régionaux : 1 randonnée par département du Comité Régional Auvergne - Rhône-Alpes (soit 12) à réaliser sur 2 années consécutives.

Pour les trois formules, une carte de route sera délivrée sur commande auprès de la responsable Danièle GUILLEMOT, au prix de 2 euros.

Un trophée vous sera remis gratuitement lors de l'Assemblée Générale du Comité Régional Auvergne - Rhône-Alpes, ou à votre président de club, lorsque le brevet a été homologué.

L'homologation du brevet se fera en renvoyant la carte de route correctement remplie au responsable, cette carte homologuée vous sera restituée.

Il est rappelé que les homologations seront arrêtées à la date limite du 31 octobre avant l'Assemblée Générale du Comité.

La carte de route du Brevet de Randonneur est délivrée par le Comité Régional Auvergne - Rhône-Alpes.

BREVET DU COMITÉ RÉGIONAL ÉCOLES CYCLO ROUTE ET VTT

Afin d'inciter les jeunes et les moniteurs des écoles cyclotouristes du Comité Régional Auvergne - Rhône-Alpes à participer au BREVET DE RANDONNEUR ROUTE ET VTT, il a été mis en place un règlement spécifique pour les écoles cyclotouristes et les structures d'accueil :

- carte et trophée gratuits pour les jeunes.

- nombre de randonnées : 7 au lieu de 12

FORMULE BRONZE

6 randonnées dans le département d'appartenance du club et 1 randonnée au choix dans l'un des 11 autres départements du Comité Régional Auvergne - Rhône-Alpes

FORMULE ARGENT

4 randonnées dans le département d'appartenance du club et 3 randonnées au choix parmi les 11 autres départements du Comité Régional Auvergne - Rhône-Alpes

FORMULE OR

3 randonnées dans le département d'appartenance du club et 4 randonnées dans 4 départements différents du Comité Régional Auvergne - Rhône-Alpes

**CHACQUE JEUNE QUI AURA VALIDÉ SA CARTE
RECEVRA UNE RÉCOMPENSE**

ORGANISATION DES RANDONNÉES

DISPOSITIONS ASSURANT LA SÉCURITÉ ET LA PROTECTION DES PARTICIPANTS ET DES TIERS.

Conformément à l'article A. 331-2 du Code du sport rappelé dans l'arrêté du 3 mai 2012 relatif aux manifestations sportives sur les voies publiques ou ouvertes à la circulation publique, tout dossier de déclaration de manifestation de cyclotourisme présenté par l'organisateur doit comprendre, entre autres documents*, joint au Cerfa n°13 447*03, le recensement des dispositions assurant la sécurité et la protection des participants et des tiers.

Afin d'aider à la constitution du dossier de déclaration préfectorale, voici un rappel des principales dispositions pouvant être mises en place dans le cadre d'une organisation de cyclotourisme. Sans caractère d'obligation.

SUR LE DOCUMENT DÉLIVRÉ À CHAQUE PARTICIPANT

Principaux numéros d'appel mentionnés sur la carte de route nominative :

Numéro de téléphone de l'organisation
(PC central),

112 : N° pour tous les portables,

18 : N° Pompiers,

15 : N° Samu.

SUR LE LIEU DE DÉPART

Affichage

- Des numéros d'appel d'urgence (ci-dessus)
 - Des consignes de sécurité :
- *Respecter le Code de la route et les autres usagers,*
- *Ne pas s'éloigner du parcours officiel,*

- *Respecter les consignes de l'organisateur et des bénévoles,*
- *Respecter la nature et l'environnement,*
- Des points d'accueil, de contrôle, et d'arrivée (si différent du départ)
- De la localisation sur carte de carrefours à forte densité de circulation (Ex : croisement avec une route à grande circulation)

Consignes verbales de sécurité et d'organisation

- Rappel avant le départ (au micro) des consignes de sécurité :
- *Arrêtez-vous aux feux rouges et aux stops,*
- *Ne roulez pas à plus de 2 de front*
- *Ne franchissez pas les lignes continues*
- *Ne roulez pas sur la moitié gauche de la chaussée*
- *Maîtrisez votre vitesse, ce n'est pas une cyclo-sportive !*
- *Évitez les regroupements en peloton*
- *Respectez les autres usagers de la route si vous voulez être respectés.*

SUR LE TERRAIN

- Mise en place de panneaux de sécurité temporaires "cyclistes prudence" aux points identifiés à risques.
- Si besoin, placement d'assistants de parcours aux points identifiés à risques,
(Ex. : *carrefour passager, manque de visibilité lors de traversée de route, etc.*)

Nb : la mise en place de cette disposition reste facultative. Elle est parfois pertinente lors d'organisations d'envergure (type Semaine fédérale, Paris-Brest-Paris, etc.) ou sur les brevets Audax avec présence de véhicules d'assistance (ex-motos).



la nature, c'est l'aventure...



Le jura



>>>Cyclo/VTT >>>Trail
>>Raquettes
>>Marche nordique
>Ranèò
>>>Ski de fond
>Bien-être
www.le-duchet.com

MOYENS PRÉVENTIFS

• Au départ et à l'arrivée : en fonction des possibilités

- 1 secouriste en poste : (Ex : 1 secouriste professionnel ou 1 cadre fédéral ou membre du club possédant le PSC1),
- Une trousse de 1^{ère} urgence au départ, à l'arrivée, sur les points d'accueil et de contrôle,
- Un défibrillateur sur le lieu de départ et d'arrivée, si établissement public (Ex. : maison des sports, gymnase, halle des sports).

NB : si l'organisation réunit plusieurs centaines, voire plusieurs milliers de participants, présence de secouristes avec véhicule médicalisé (Croix-rouge, Croix-blanche, Protection civile, etc.) dont le nombre est défini avec l'association agréée.

• Départ et/ou circulation nocturne

- Contrôle obligatoire de l'éclairage des bicyclettes + gilet de haute visibilité,
- Flux des participants : départs échelonnés et par petits groupes (20 cyclistes maxi).

CONSIGNES COMPLÉMENTAIRES POUR LES ORGANISATIONS VTT

• Affichage sur lieu de départ

- Suivre le parcours officiel et le balisage,
- Respecter la nature, l'environnement et les propriétés privées.

• Consignes verbales de sécurité avant le départ

- Arrêtez-vous aux ravitaillements pour vous reposer et vous alimenter
- Maîtrisez votre vitesse surtout dans les descentes
- Dépassez avec précaution les autres usagers des chemins.

• Sur le terrain

- Placement de panneaux « Vététistes prudence » aux points identifiés à risques (Ex. : sortie de route forestière, manque de visibilité lors de traversée de route, progression rendue délicate par la nature du terrain.)

RAPPEL DU CONTENU DU DOSSIER DE DÉCLARATION PRÉFECTORALE

- 1 - Les nom, adresse et coordonnées de l'organisateur**,
- 2 - La date, le lieu et les horaires auxquels se déroule la manifestation**,
- 3 - Le nombre maximum de participants à la manifestation ainsi que, le cas échéant, le nombre de véhicules d'accompagnement**,
- 4 - La nature et les modalités d'organisation de la manifestation, notamment son programme et son règlement (à joindre au document Cerfa),
- 5 - Dans les cas où l'itinéraire est imposé aux participants, un plan des voies empruntées sur lequel figurent les points de rassemblement ou de contrôle préalablement définis (à joindre au document Cerfa),
- 6 - Le recensement des dispositions assurant la sécurité et la protection des participants et des tiers (à joindre au document Cerfa),
- 7 - Une attestation de police d'assurance souscrite par l'organisateur de ladite manifestation (à joindre au document Cerfa),
- 8 - Une fiche d'incidence NATURA 2000, principalement pour le VTT (si demandée par la préfecture).

** A mentionner sur le document Cerfa n° 13 447*03